



MÉDECINE DU TRAVAIL

DU NOUVEAU POUR LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS !



© Photo : D.R

Professeure en médecine du travail et secrétaire nationale à l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens), Nora Akif a exposé la problématique de la sécurité et santé au travail en Algérie, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont elle était l'invitée de la rédaction, jeudi dernier. Elle a rappelé que la sécurité et la santé au travail est une préoccupation majeure et que la médecine du travail est une obligation de l'employeur selon la loi du 26 janvier 1988. Lire en page 2

4.000 procès-verbaux d'infraction

AFFAIRE USMA - RSB



Ça se froisse de partout

RECHERCHE ET EXPLORATION DU LITHIUM DANS LES WILAYAS DE TAMANRASSET ET D'IN GUEZZAM



Les résultats de l'exploration préliminaire positifs

PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT Large engouement des Mauritaniens

La 6^e édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott (Mauritanie) connaît un large engouement du grand public et des opérateurs économiques mauritaniens, indique hier samedi un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. Cette foire enregistre, depuis son ouverture le 2 mai, un large engouement des opérateurs économiques mauritaniens désireux de conclure des contrats commerciaux avec leurs homologues algériens dans différents domaines, dont le bâtiment et les travaux publics, les industries pharmaceutiques, les produits cosmétiques, les industries agro-alimentaires et les services tels que le transport international, précise la même source.

PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES Légère hausse de l'indice FAO en avril

L'appréciation des cours internationaux de la viande, des céréales et des huiles végétales compense la baisse des prix des produits laitiers et du sucre. L'indice de référence des prix mondiaux des produits alimentaires a légèrement progressé en avril, car une hausse des prix de la viande et une modeste progression des prix des huiles végétales et des céréales ont plus que compensé une baisse des prix du sucre et des produits laitiers, a annoncé avant-hier vendredi l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). L'indice FAO des prix des produits alimentaires, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux d'un ensemble de produits alimentaires échangés dans le monde entier, s'est établi en moyenne à 119,1 points en avril, soit 0,3 % de plus que sa valeur révisée du mois de mars et 9,6 % de moins que sa valeur enregistrée un an auparavant.

MAE L'Algérie établit des relations diplomatiques avec le Commonwealth des Bahamas

Le Représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies à New York, l'ambassadeur Amar Bendjama, a procédé mercredi avec son homologue du Commonwealth des Bahamas, l'ambassadeur Stan Oduma Smith, à la signature d'un Communiqué conjoint sur l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays, guidés par la volonté de développer et de renforcer les liens d'amitié et de coopération. Le communiqué conjoint stipule que les gouvernements des deux pays ont décidé d'établir des relations diplomatiques officielles, conformément aux principes et aux objectifs de la Charte des Nations unies et aux dispositions pertinentes de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques du 18 avril 1961 et de la Convention de Vienne sur les relations consulaires du 24 avril 1963.

Médecine du travail

Du nouveau pour la protection des travailleurs !

Professeure en médecine du travail et secrétaire nationale à l'UGTA (Union générale des travailleurs algériens), Nora Akif a exposé la problématique de la sécurité et santé au travail en Algérie, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont elle était l'invitée de la rédaction, jeudi dernier.

Elle a rappelé que la sécurité et la santé au travail est une préoccupation majeure et que la médecine du travail est une obligation de l'employeur selon la loi du 26 janvier 1988.

L'Algérie a ratifié un certain nombre de conventions internationales, en particulier la n° 155, en juin 2006, qui est relative à la sécurité et la santé au travail, a-t-elle fait remarquer. L'Algérie dispose d'un dispositif législatif et réglementaire riche, au total près de 55 textes, entre lois, Décrets et arrêtés, dont la loi-mère, 88-07.

Mais, en tenant compte de l'évolution des technologies et des nouveaux process de travail, il y a des risques émergents qui nécessitent d'ouvrir des chantiers de dossiers et de se pencher sur ces préoccupations.

Pr Nora Akif a donné des précisions concernant les deux points exposés, le 1^{er} mai, au président de la République. Il s'agit de la demande de la mise en place des modalités de prise en charge des travailleurs qui sont atteints de maladies chroniques graves, comme le cancer, et pour lesquels il a été proposé le système de travail «à mi-temps».

«Le mi-temps thérapeutique est une variante du temps partiel correspondant à 50% du temps légal ou conventionnel du travail dans le but de permettre de concilier le temps de rétablissement et l'activité professionnelle», a-t-elle précisé. Il s'agit de permettre aux travailleurs atteints d'une maladie grave une reprise progressive du travail en tenant compte de leur état de santé. La seconde demande concerne les femmes travailleuses et plus précisément le congé de maternité qui est, actuellement légal, c'est un droit, il est de 98 jours.

Cette demande concerne le prolongement du congé de maternité au profit des mamans



■ L'UGTA a initié une enquête nationale sur le stress au travail qui concerne tous les travailleurs sur le territoire national, tous les secteurs d'activités... (Photo: D.R)

travailleuses dont les bébés souffrent de maladies graves qui nécessitent une prise en charge sur une longue durée «On a formulé une demande à ce sujet pour accorder plus de

4.000 procès-verbaux d'infraction

Avec la coopérative de consommation pour les travailleurs et les colonies de vacances pour leurs enfants, le Centre médico-social (CMS) a longtemps fait partie du paysage professionnel en Algérie. Tout le monde a noté que depuis les années 1980, ce dispositif social a énormément reculé, y compris dans le secteur public. Dans le secteur informel, aucune protection n'existe pour les travailleurs ; dans le secteur privé formel, un état des lieux reste à faire. Récemment, une journée d'études sur la médecine du travail a été organisée, à Alger, par le ministère de la Santé, en coordination avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, sous le thème : "La promotion de la santé en milieu professionnel à travers une approche globale multidisciplinaire et intersectorielle", dans le cadre de l'adaptation aux développements socio-économiques enregistrés dans le pays.

Dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère de la Santé, Mohamed Talhi, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, à cette occasion, que le renforcement de la santé des travailleurs, à travers la médecine du travail constituait «une condition sine qua non pour le développement économique et social durable», ajoutant que «la santé professionnelle est étroitement liée à la santé publique et au développement des systèmes de santé selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS)». Il a rappelé, dans ce sens, le programme national de santé en milieu de travail, axé sur trois principaux objectifs, dont «la préservation et le renforcement de la santé du travailleur, l'amélioration de l'environnement de travail pour en faire un environnement adapté aux conditions de sécurité et de santé, et le développement de la culture du travail organisé, de manière à garantir la santé et la sécurité professionnelles».

Pour sa part, le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Akli Berkati a évoqué les acquis réalisés dans le domaine de la médecine du travail dont l'article 66 de la constitution de 2020 sur le droit garanti par la loi à la protection, à la sécurité et à l'hygiène consacré dans toutes les politiques sociales et sanitaires en Algérie. Concernant les activités effectuées par les services du ministère, le SG a rappelé le contrôle et l'inspection en 2023 «de plus de 113.000 organismes employeurs, au sujet de la prévention et la sécurité sanitaire et la médecine du travail concernant près de 3 millions et demi de travailleurs, à l'issue desquelles il a été procédé à l'établissement de près de 4.000 procès-verbaux d'infraction en la matière, d'où la création de 764 nouvelles commissions paritaires au sein des établissements».

L. A.

temps aux mamans travailleuses qui mettent au monde des bébés atteints de maladies graves», précise la secrétaire nationale de l'UGTA.

«En ce qui concerne les autres maladies professionnelles, la syndicaliste affirme que son organisation accorde également de l'importance à la santé mentale des travailleurs.

«En plus de la haute pénibilité, nous nous intéressons à l'un des risques assez fréquents en milieu de travail, qui est le stress», avance-t-elle, précisant qu'une enquête nationale sur cette question a été menée par l'UGTA afin de dresser un état des lieux de ce risque professionnel et de réfléchir aux modalités de sa prise en charge.

Elle fait savoir que tout un département de l'UGTA a été accordé à la santé et prévention au travail. Ce département s'intéresse à un des risques qui est actuellement assez fréquent, c'est la santé mentale au travail.

Elle fait observer que l'UGTA a déjà initié une enquête nationale sur le stress au travail qui concerne tous les travailleurs sur le territoire national, tous les secteurs d'activités et toutes les catégories professionnelles.

L'enquête est basée sur un questionnaire validé scientifiquement et a pour but d'établir, d'abord, un état des lieux sur la fréquence de ce nouveau risque professionnel et de réfléchir aux modalités de prise en charge et de réparation. Elle fait savoir qu'un dossier sur la haute pénibilité a été fait et a identifié les facteurs de risque, mais le stress n'a pas été retenu, considérant qu'il comportait beaucoup de subjectivité, alors que sur d'autres facteurs, il était possible de mesurer et d'évaluer d'une façon très objective.

Cependant, le stress au travail a ses facteurs et parmi ses facteurs il y en a qui sont liés aux conditions de travail et on retrouve la notion de pénibilité. Elle cite l'exemple du travailleur qui travaille dans une mine, ce qui est différent de celui qui est dans un bureau avec une climatisation. Le stress a des effets sur l'état de santé des travailleurs.

Il y a les facteurs organisationnels, comme les horaires de travail. Parmi les facteurs à l'origine du stress, le Pr. Akif insiste particulièrement sur le harcè-

REPÈRE

Presse

L'Organisation nationale des journalistes algériens appelle à poursuivre les efforts pour relever les défis

L'Organisation nationale des journalistes algériens a adressé ses vœux, avant-hier vendredi dans un communiqué, à la corporation médiatique nationale à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, l'appelant à poursuivre les efforts pour relever les défis et construire une Algérie nouvelle à la hauteur des aspirations du peuple.

L'Organisation a précisé dans son communiqué que «le chemin parcouru par la presse nationale l'engagement à poursuivre les efforts pour relever les défis auxquels notre pays est confronté en vue de construire une Algérie nouvelle qui soit à la hauteur des aspirations et des sacrifices du peuple et à même de consolider les fondements des institutions de l'Etat», estimant que «ces défis ne sauraient être relevés qu'à travers une presse sérieuse reposant sur des compétences chevronnées et imprégnées des nobles valeurs nationales».

L'Organisation a assuré qu'elle était «mobilisée, dans le cadre de la cohésion nationale, contre toutes les provocations et machinations dirigées contre le pays par des entités qui ne supportent pas les positions pondérées de l'Etat algérien et son émergence dans les fora internationaux, avec la participation de parties qui cherchent à déstabiliser l'Algérie». Evoquant l'impact de la révolution numérique et technologique mondiale sur le travail journalistique, notamment avec l'utilisation de l'IA, le communiqué a souligné l'importance de «la formation continue pour suivre cette évolution technologique infinie». L'Organisation a, par ailleurs, évoqué les acquis réalisés en vertu de la Constitution de 2020, qui «consacre la liberté de la presse et le droit à la liberté d'expression», ainsi que «l'actualisation et le renforcement des lois régissant le champ médiatique», qui traduisent «une volonté réelle de promouvoir et de hisser le travail journalistique au rang du professionnalisme», selon la même source, qui estime que les mesures annoncées récemment par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, devraient «donner un puissant élan au secteur, qui connaîtra une transformation qualitative avec la concrétisation de la nouvelle ville médiatique Dzair Media City».

lement en milieu professionnel. «Il y a le harcèlement sexuel d'une part et le harcèlement moral d'autre part, ce sont des facteurs de risque professionnels pour lesquels il est essentiel d'accorder une attention particulière», soutient-elle.

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Recherche et exploration du lithium dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezzam

Les résultats de l'exploration préliminaire positifs

Les résultats des opérations d'exploration préliminaire du minerai de lithium dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezzam, menées par des experts miniers affiliés au groupe chinois "Ganfeng Lithium Group", ainsi que des cadres du ministère, du groupe industriel minier, Sonarem, de l'Agence nationale des activités minières (Anam), de l'Office national de recherche géologique et minière (Orgm), et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (Asga) sont positifs.

L'annonce a été faite, jeudi, par le ministère de l'Energie et des Mines via un communiqué. Les résultats positifs de l'exploration préliminaire, a fait savoir le département de Mohamed Arkab, ont permis de découvrir des indices de présence de plusieurs ressources minérales et de terres rares (wolfram, tungstène, niobium, tantale et autres...), à l'instar du minerai de lithium. Dans le but, a poursuivi la même source, de mettre en place un plan d'exploration et de développement à moyen et long termes, en tenant compte des aspects écono-



■ L'équipe de travail algéro-chinoise a présenté un exposé détaillé sur les résultats positifs de l'exploration préliminaire, qui ont permis de découvrir des indices de présence de plusieurs ressources minérales et de terres rares. (Photo : D.R)

miques, techniques et environnementaux.

S'exprimant lors d'une réunion qu'il a présidée au siège du ministère, consacrée aux résultats importants de la recherche et de l'exploration du lithium dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezzam, ainsi qu'à l'identification des principaux sites et indices de présence du lithium et d'autres ressources minérales rares, en s'appuyant sur les études et les relevés géologiques de la région, Mohamed Arkab a mis en avant l'importance de la recherche et de l'exploration des matériaux rares, précisant que leur production constitue l'un des axes majeurs de la stratégie de développement du secteur minier.

Soulignant, à l'occasion, son plein soutien aux travaux et recherches de l'équipe algéro-chinoise en la matière, le ministre de l'Energie et des Mines a appelé à poursuivre les efforts pour atteindre des

stades avancés et élaborer un plan d'action clair sur la base d'études physico-chimiques de la surface et des échantillons, en vue de lancer et de concrétiser un projet concret d'exploration et de transformation du minerai de lithium.

«Ce projet s'inscrivait dans le cadre de la valorisation des ressources minérales en Algérie», a affirmé Mohamed Arkab, relevant la nécessité de définir les mesures et les besoins nécessaires au projet, et de relancer la coopération afin de transférer la technologie et l'expertise et d'assurer la formation.

La réunion, a encore indiqué le communiqué du département de Mohamed Arkab, s'est déroulée en présence de cadres du ministère, ainsi que du P-dg de Sonarem, du président de l'Anam, de la présidente du comité de direction de l'Asga, et du DG de l'Orgm. «L'équipe de travail algéro-chinoise a présenté un exposé dé-

taillé sur les résultats positifs de l'exploration préliminaire, qui ont permis de découvrir des indices de présence de plusieurs ressources minérales et de terres rares (wolfram, tungstène, niobium, tantale et autres...), à l'instar du minerai de lithium, dans le but de mettre en place un plan d'exploration et de développement à moyen et long termes, en tenant compte des aspects économiques, techniques et environnementaux», a ajouté la même source. Rappelant que le groupe chinois "Ganfeng Lithium" était leader dans l'exploitation, la production, et la transformation du lithium et des métaux, ainsi que dans la fabrication et le recyclage de batteries en Chine et dans le monde. «Le groupe chinois était de renommée mondiale et figurait sur la liste du "top 100" des meilleures entreprises dans ce domaine dans le classement annuel de "Forbes" pour 2023».

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Pétrole

Le Brent clôture en baisse à 82,96 dollars après la publication d'un rapport sur l'emploi aux USA

Les cours du pétrole ont baissé avant-hier vendredi devant les craintes d'un affaiblissement de la demande américaine après des chiffres de l'emploi plus faibles que prévu. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet a cédé 0,84% à 82,96 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en juin, a glissé de 1,06% à 78,11 dollars. Le mois dernier, 175.000 emplois ont été créés aux Etats-Unis, contre 315.000 en mars et 240.000 attendus par les analystes. Le taux de chômage a, lui, légèrement augmenté, à 3,9% contre 3,8%. «Un rapport sur l'emploi plus faible pourrait signifier une croissance économique ralentie et donc abaisser la demande d'énergie», a indiqué Andy Lipow de Lipow Oil Associates pour expliquer le repli des cours.

Agence



Lahlouh Samah, Directrice générale du Groupe "Giplait" :

«La coopération avec l'agence "AADL" permettra de renforcer les points de vente du Groupe»

La Directrice générale du Groupe "Giplait", Lahlouh Samah a estimé, jeudi, à l'issue de la signature de la Convention-cadre avec l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), visant l'acquisition de locaux commerciaux au profit de ses filiales, au niveau des cités résidentielles relevant de l'AADL afin de commercialiser ses produits et de répondre à l'importante demande sur le lait et ses dérivés à travers le territoire national, que cette coopération avec l'agence "AADL" permettra de renforcer les points de vente du groupe, qui s'élèvent actuellement à environ 137 points de vente à travers tout le territoire national.

«Cette convention que j'ai signée au siège de l'agence "AADL" avec le Directeur général de l'AADL, Fouad Mokrani, en présence du Directeur général de la production agricole au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, Messaoud Bendridi, ainsi que de cadres des deux entreprises, a-t-elle indiqué, permettra également de fournir du lait et ses dérivés de large consommation, ainsi que de développer la filière laitière localement, étant donné que les produits du groupe sont fabriqués à partir de lait frais collecté localement».

L'objectif de la Convention, lit-on à travers le document remis à la presse, est l'acquisition de locaux et d'espaces par le Groupe "Giplait" au profit de ses structures et de ses filiales, réparties sur

le territoire national, notamment dans les zones et quartiers à forte densité de population, en vue d'assurer les produits des filiales relevant du Groupe et répondre à la demande croissante sur le lait et ses dérivés sur l'ensemble du territoire national, outre la promotion du Marketing des filiales du Groupe.

«En vertu de cette Convention, des espaces seront alloués à la commercialisation des produits des filiales du groupe dans les zones à densité démographique significative, à travers la possession de biens immobiliers à vocation commerciale répondant à l'objectif recherché, et ce, pour créer un environnement d'activité intégré conformément aux objectifs opérationnels à dimensions stratégiques du Groupe "Giplait", notamment en termes d'approvisionnement et de marketing», a fait savoir la même source.

Une Commission de sélection, a poursuivi la même source, sera mise en place au niveau de la direction générale du Groupe "Giplait", chargé de désigner et de sélectionner les locaux commerciaux éligibles à la possession. Sous la supervision, a fait savoir la même source, des P-dg et des directeurs généraux des filiales du groupe, selon le document qui a précisé que le paiement des dus de l'opération d'acquisition des locaux commerciaux se fait selon la formule de vente par facilité (à l'amiable), pour une durée d'au moins cinq ans.

Rabah M.

FOIRE INTERNATIONALE

Pins Maritimes

Près de 300 entreprises inscrites via la plate-forme numérique à ce jour

La 55^{ème} édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), ouvrira ses portes le 24 juin au Palais des expositions (Pins maritimes), sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec la participation de plus de 300 exposants inscrits via la plate-forme numérique, a indiqué jeudi un communiqué de la Société algérienne des foires, filiale de la "SAFEX".

«Près de 300 exposants sur une surface d'exposition totale d'environ 25.000 m² (statistiques approximatives) représentant divers secteurs à l'instar de l'agro-alimentaire, de l'industrie électrique et de l'électroménager, de la mécanique, des industries manufacturières, du secteur tertiaire, du bâtiment, des matériaux de construction et de l'artisanat», se sont inscrits pour prendre part à cet événement qui durera jusqu'au 29 juin, avec la Turquie comme invitée d'honneur.

L'Algérie sera représentée, lors de cette édition, par un nombre considérable d'exposants publics et privés, des secteurs de l'industrie chimique et pétrochimique, de l'agro-alimentaire et des services, parallèlement à une participation internationale de pays habitués à participer à cette foire, à l'image de la Turquie invitée d'honneur pour la deuxième fois, la République arabe d'Egypte, l'Inde, la Russie, les Etats-Unis, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie et le Portugal. Cette édition sera, également, marquée par le retour du Canada et de la République tchèque, ajoute le communiqué.

La société organisatrice a précisé que cette foire qui met en valeur les capacités de production nationales et qui promeut l'investissement et les échanges dans tous les domaines, «est classée parmi les rendez-vous internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforçant les échanges commerciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement étranger direct». Les inscriptions pour participer à la FIA sont toujours en cours via la plate-forme numérique sur le lien: <https://regISTRATION.safex.dz/login>, conclut le communiqué.

Agence



Médias et réseaux sociaux

Un rôle-clé dans l'information du public

Certainement la presse en Algérie soit d'expression francophone ou arabophone avait joué un très grand rôle dans le combat libérateur de notre pays. Elle n'avait jamais cessé de soutenir les revendications légitimes de notre population algérienne qui a su saisir l'importance de la presse. Ainsi, la liberté de la presse est la mère des libertés et la participation des journalistes aux enquêtes préliminaires peut constituer une vraie avancée pour l'instauration d'un vrai Etat de droit.

Or, le réseau du net Facebook qui reste trop prisé par les internautes du monde entier permet d'informer à tout moment et surtout dans des situations de crise soit environnementale, politique ou médicale. L'Algérie occupe la sixième position en Afrique et la 52^{ème} place dans le monde en termes d'utilisation pour ce réseau.

Le premier réseau social au monde qui, notamment, compte plus de 1,9 million d'utilisateurs algériens sur le web et 2,07 milliards dans le monde suivi de Twitter avec 330 millions d'utilisateurs et de LinkedIn 187 millions de membres. Incontestablement, les médias jouent un rôle-clé dans ce contexte, associé à une responsabilité accrue, en fournissant des informations précises et fiables au public, mais surtout en prévenant la panique et en favorisant la compréhension et la coopération de la population à l'égard des restrictions nécessaires face aux moments de crise, les médias et les journalistes doivent se placer dans les normes professionnelles et éthiques les plus élevées, donner la priorité aux messages faisant autorité concernant la crise et s'abstenir de publier, et d'amplifier, des histoires non vérifiées. Les rumeurs et la désinformation sont plus susceptibles de nuire à l'ordre public et à la sécurité sanitaire. En tant que mesures exceptionnelles requises par des circonstances exceptionnelles pour éviter la diffusion de théories de conspiration, de fausses alertes et le manque de prévisibilité et autres, certaines restrictions peuvent être nécessaires et justifiées. De leur côté, les journalistes professionnels devraient être prudents en vérifiant les informations provenant de sources non-officielles avant de les publier, et s'abstenir de publier des informations peu plausibles et sensationnalistes qui pourraient provoquer la panique. Cependant, il est possible d'apprendre, notamment grâce à l'étude de Yi et Kuri (2016), qu'Internet et les médias socio-numériques proposent des technologies d'information et de communication plus robustes que le téléphone dans les situations de crise, puisqu'ils ne dépendent pas du réseau téléphonique, souvent mis en péril lors de catastrophes.

Cette même étude nous démontre aussi que Facebook, un des réseaux socio-numériques les plus populaires, propose des caractéristiques uniques qui pourraient être mises à disposition de la gestion de crise. Crowe qui a étudié Facebook a mis en lumière la portée du réseau socio-numérique. Or, l'information disponible n'a pas la même fonction selon le moment de la crise. Avant la réalisation de l'événement inattendu, il s'agit avant tout de devancer une catastrophe et de diminuer la probabilité d'occurrence du risque en informant et en responsabilisant les citoyens sur leur sécurité. L'information sert avant tout à prévenir des dangers auxquels font face les citoyens. Il s'agit d'une communication des risques où l'échange d'idées et d'informations prévaut, explique-t-on. Nous citons certains exemples d'événe-



■ L'Algérie souhaite sécuriser son réseau internet qui est faiblement sécurisé et menacé par des attaques extérieures. (Photo : DR)

ments catastrophiques : l'ouragan Katrina en 2005 a marqué les États-Unis par sa portée dévastatrice. Les chercheurs constatent que les blagues ont été massivement occupées par les victimes, permettant l'échange d'informations. Une autre des fonctions des blagues a été d'aider à la recherche des personnes disparues. Enfin, après la catastrophe, les blagues, mais aussi Internet dans sa globalité, ont permis de coordonner les dons après l'ouragan. Les blagues ont permis d'accroître l'information et la communication entre les citoyens, mais elles ont aussi permis la coordination, ainsi que le processus de deuil et de retour à la normalité. Autre cas comme celui survenu en mai 2008, un important séisme touche la province de Sichuan en Chine. Dans ce cas, ce sont les forums qui ont été privilégiés pour communiquer. À travers ceux-ci, les habitants de la région de Sichuan ont pu rechercher de l'information, choisir leur information, la partager, et même proposer de l'information nouvelle. De plus, les blagues ont joué un rôle important pour la

des caractéristiques utiles qui, notamment, ont été mises à contribution pour la recherche de personnes disparues, pour coordonner les personnes entre elles, échanger des messages rapidement, et créer des groupes privés ou publics d'intérêts communs en réponse à la catastrophe.

La Gendarmerie nationale à l'affût de la cyber-criminalité

Des cyber-gendarmes surveillent constamment Facebook dans le cadre de lutte contre toutes formes de criminalités. Les services de la Gendarmerie nationale ont mis en place une brigade chargée de traquer les fléaux sociaux sur Facebook, notamment le chantage, ternissement de réputation et menace sur le réseau social. Pour faire face à cette nouvelle forme de criminalité, «des Gendarmes du Net» ont été mobilisés pour découvrir les personnes qui sont derrière ces affaires et pour remonter jusqu'aux auteurs de ces crimes, ces services utilisent des moyens technologiques très sophistiqués. Les affaires d'ar-

En mai 2008, un important séisme a touche la province de Sichuan en Chine. Dans ce cas, ce sont les forums qui ont été privilégiés pour communiquer. À travers ceux-ci, les habitants de la région de Sichuan ont pu rechercher de l'information, choisir leur information, la partager, et même proposer de l'information nouvelle.

communauté chinoise dans le soutien émotionnel et l'entraide, encourageant le retour à la normalité après la catastrophe. En 2011, un tremblement de terre au large des côtes du Pacifique engendre un tsunami, qui a affecté de nombreuses îles du Pacifique, dont le Japon. Les dégâts humains et matériels sont considérables (Yi et Kuri, 2016). Plusieurs recherches se sont intéressées à cet événement, notamment à cause de son ampleur dévastatrice mais aussi relativement aux moyens d'information et de communication qui ont été utilisés dans l'urgence. Le premier élément qui a été constaté ici étant le réseau téléphonique qui a été hors service. Les personnes affectées ont massivement utilisé les réseaux socio-numériques pour contacter leurs proches et leur signaler leur sécurité ; c'est ainsi que 40,1% des sinistrés ont utilisé les réseaux socio-numériques comme outil de communication. Ici encore, le fait qu'une partie importante de la population était régulièrement active sur les réseaux socio-numériques a naturellement fait migrer les communications vers ces plate-formes. Facebook, par exemple a démontré durant cet événement posséder

naque de type africain, rendues possibles grâce à la connivence des Algériens, avaient touché plusieurs villes du pays, notamment Alger, Tipasa, Aïn Témouchent, Blida, Guelma, Tizi Ouzou, Bouira, Mostaganem, Biskra et Annaba et d'autres villes qui illustrent bien cette tendance à la prolifération du phénomène d'arnaque et d'autres formes de crime organisé en Algérie. Beaucoup d'internautes, algériens ou autres ont dû recevoir ce genre d'e.mail, supposé provenant de Microsoft, mais envoyé d'une obscure messagerie sur Yahoo. Si une majorité d'avertie arrive à reconnaître l'arnaque, des novices peuvent naïvement tomber dans le piège. D'autres messages peuvent paraître alléchants. Comme celui attribué à la «Fondation Bill & Melinda Gates» où l'on vous annonce que vous avez décroché un pactole de quelques milliers de dollars, voire plus, vous demandant d'envoyer vos coordonnées bancaires pour recevoir un virement. Telle est une vraie histoire de dérives et d'arnaques sur l'internet, a-t-on constaté. Les écoles peuvent jouer un important rôle dans la prévention contre les menaces provenant de l'internet en mettant en garde les utilisateurs sur les

risques de la cybercriminalité à tous les niveaux. Selon des experts en la matière, chaque jour c'est près de deux millions d'utilisateurs qui sont victimes de pirates sinon des hackers d'informatiques qui essayent d'obtenir des informations personnelles ou nuire à des sociétés, banques et institutions officielles.

En outre, le genre de menace grave qui est omniprésent de nos jours dans le net qui reste la cybersécurité et la cybercriminalité. Soit, informe-t-on, trois catégories de délits liées à la cybercriminalité en premier lieu lié à l'atteinte au système informatique, la seconde en utilisant les TIC en tant que moyen de commettre des actes criminels en particulier des escroqueries, des usurpations d'identités, des menaces et blanchiments d'argent et la dernière consiste à utiliser ces technologies comme vecteur de contenus informationnels illicites tels que la pornographie, l'apologie du terrorisme, le racisme, le trafic de drogue et les vols. D'après le responsable de la sécurité informatique américaine, Kaufman Rossin et Co étant une entreprise à Miami qui avait révélé que les chiffres de l'industrie informatique font état de 556 millions d'attaques enregistrées pendant une année contre les réseaux sociaux, les courriers électroniques, les comptes bancaires et certaines entreprises. L'Algérie souhaite sécuriser son réseau internet qui est faiblement sécurisé et menacé par des attaques extérieures et le nouveau système appelé global internet Exchange GIX est un dispositif permettant une sécurisation optimale grâce à une interconnexion directe. Des réseaux intégrant les points d'échange et l'interconnexion directe qui évite la fuite des données. L'utilisation des courriels non sollicités, les messages spam qui incite l'internaute à télécharger ou à cliquer sur un lien conduisant vers un site malveillant permettant ainsi l'espionnage de l'outil informatique. En 2009, c'était près de 138 compagnies américaines qui avaient perdu 54 milliards de dollars à cause de nombreuses attaques du Net face aux commerce électronique qui fait gagner plus de 150 milliards de dollars par an aux USA et une seule coupure d'un jour peut faire perdre 425 millions de dollars, indique-t-on. En Grande-Bretagne, de nombreuses entreprises britanniques avaient été aussi prises comme cible par des actes de piratage électronique à partir de l'étranger, avait indiqué le responsable de la police des renseignements M15, Jonathan Evans. C'était une grosse compagnie cotée en bourse ayant perdu 800 millions de livres Sterling en une année à cause de ces attaques, informe-t-on. Le site spécialisé internetlivestats.com a évalué à plus de 1,06 milliard le nombre de sites que compte actuellement Internet qui a vu le jour il y a 25 ans. Soit plus d'un milliard de sites qui ne cesse d'accroître aux fils des ans. Son ancêtre, l'Arpanet, a été mis en place en 1969 par l'armée américaine avec l'objectif de relier plusieurs ordinateurs en réseau afin de faciliter la communication et les échanges de données. Mais il a fallu attendre les années 1980 pour que l'idée d'un réseau mondial connecté devienne possible grâce au Britannique Tim Berners-Lee, qui a établi les bases du World Wide Web. Plus de deux décennies après sa création, l'usage d'internet s'est démocratisé, devenant même incontournable et selon le compteur d'internetlivestats.com, la barre des 3 milliards d'internautes devrait aussi être franchie prochainement. Tim Berners-Lee, informaticien britannique est l'inventeur du world wide web et celui qui a développé l'idée d'Internet pendant son temps libre alors qu'il travaillait en Suisse dans un laboratoire du CERN, l'organisation européenne pour la recherche nucléaire.

INFO/EXPRESS

Ghaza Le secrétaire général de l'ONU appelle à une enquête sur les charniers où des citoyens ont été enterrés vivants

L'ONU appelle à une enquête sur les charniers découverts à Gaza. Des centaines de corps ont été exhumés, et il existe des allégations de violations du droit international. Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé mardi à une enquête interne sur les charniers récemment découverts à Gaza. «Je suis profondément alarmé par les informations selon lesquelles des charniers ont été découverts dans plusieurs endroits de Gaza, notamment dans les complexes médicaux Al Shifa et Nasser. Rien qu'à Nasser, plus de 390 corps auraient été exhumés», a-t-il déclaré. Il existe des récits autour de plusieurs de ces charniers, y compris de graves allégations selon lesquelles certaines des personnes enterrées auraient été tuées illégalement, a-t-il déclaré aux journalistes. «Il est impératif que des enquêteurs internationaux indépendants, dotés d'une expertise médico-légale, soient autorisés à accéder immédiatement aux sites de ces fosses communes, afin d'établir les circonstances précises dans lesquelles des centaines de Palestiniens ont perdu la vie et ont été enterrés ou réenterrés.»

Port d'Alger Recueillement à la mémoire des martyrs de l'attentat terroriste de l'OAS du 2 mai 1962

Une cérémonie de recueillement à la mémoire des travailleurs algériens tombés en martyrs lors de l'attentat à la voiture piégée exécuté par l'Organisation de l'armée secrète (OAS), le 2 mai 1962, a été organisée jeudi au Port d'Alger. La cérémonie marquant le 62^e anniversaire de cette attaque criminelle s'est déroulée en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Laid Rebiga, du ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, et des représentants des autorités locales de la wilaya d'Alger, des corps sécuritaires, des douanes algériennes et de la Protection civile. A cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée devant la stèle commémorative dédiée aux martyrs de cet attentat terroriste, avant la récitation de la Fatiha du saint Coran à la mémoire de leurs âmes pures. Dans une déclaration à la presse, M. Rebiga a souligné la portée symbolique de cette cérémonie de recueillement qui s'inscrit dans le cadre de «l'évocation des sacrifices incommensurables de nos vaillants martyrs pour le recouvrement de la souveraineté nationale face à un colonisateur brutal qui a utilisé les pires méthodes pour tenter d'exterminer un peuple attaché à son droit à la liberté». Le ministre a également rappelé les massacres perpétrés par l'OAS, qui a exécuté «plus de 400 opérations militaires et 2.300 attentats, dont l'attentat terroriste qui a fait des victimes innocentes parmi les travailleurs du port d'Alger et les demandeurs d'emploi au niveau de ce port».

Médias

Laâgab préside la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse

Le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a présidé, avant-hier à Alger, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse.

Accompagné du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, du Conseiller du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Saïd, du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, de représentants de la famille de la presse et de représentants des autorités civiles et militaires, M. Laâgab a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative des martyrs de la profession à la place de la liberté de la presse dans la commune de Sidi M'hamed et lu la Fatiha à leur mémoire, avant de visiter des structures médiatiques et sportives.

A la maison de la presse «Tahar Djaout», à la place du 1^{er} mai, le ministre de la Communication a procédé à l'inauguration officielle du siège de l'Organisation nationale des journalistes algériens, affirmant qu'il était normal que la famille médiatique s'organise via de pareils syndicats professionnels», souhaitant que



Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laâgab, commémore la Journée de la liberté d'expression et de la presse.

cette «nouvelle structure puisse jouer un rôle positif dans l'encadrement du travail médiatique en Algérie». Il a appelé l'organisation à s'acquitter de son rôle sur la scène médiatique internationale pour que l'Algérie soit représentée, à l'avenir au sein des organisations médiatiques arabes, européennes et autres. Au stade «Nelson Mandela» à Baraki, le ministre a baptisé la salle de conférence du nom du défunt commentateur sportif Mohamed Sellah, qui débuta sa carrière en 1963 à la Radiodiffusion-Télévision algérienne (RTA) avec un style de commentaire distingué qui lui a valu une grande renommée. Le regretté a pris sa retraite en 1999 après avoir été au service de la Radio algérienne 50 ans durant.

A cette occasion, le ministre de la Communication a rendu hommage à la famille du défunt, en reconnaissance de tout ce qu'il avait donné au service de la presse nationale. M. Laâgab a, en outre, baptisé la salle de conférences du Complexe olympique du 5 juillet «Mohamed Boudiaf» du nom du champion d'athlétisme et journaliste, feu Abdelkader Hammani, qui lança le service sport à la Télévision algérienne (1965-1966), et avait formé toute une génération de journalistes. Dans une déclaration à la presse, le ministre de la Communication a affirmé que la démarche consistant à baptiser les différentes infrastructures sportives au sein des stades de la République de noms de journalistes algériens «se

poursuivra à travers les différentes wilayas du pays». Au terme de sa visite, M. Laâgab a présidé l'inauguration officielle de la station terrestre de diffusion par satellite dédiée à la domiciliation des chaînes privées au centre de la Télédiffusion d'Algérie (TDA) à Bouchaoui (Alger Ouest), après avoir inspecté diverses structures sur place, à l'instar des salles de contrôle, de réception et de diffusion, où le ministre a souhaité «progrès et prospérité» à tous les médias, notamment audiovisuels. Le Centre téléport de Bouchaoui «Abdelmalek Houyou» a été doté d'une nouvelle station terrestre de diffusion par satellite dédiée à la domiciliation des chaînes de télévision.»

Bilan financier du 1^{er} trimestre 2024

Les résultats financiers de Ooredoo Algérie en nette progression

Le Groupe Ooredoo a rendu public, ce mardi 30 avril 2024, ses résultats financiers du premier trimestre 2024, affichant des indicateurs positifs pour Ooredoo Algérie comparativement à la même période de l'année 2023. La progression des résultats financiers de Ooredoo Algérie, s'est concrétisée grâce à la stratégie gagnante de l'entreprise orientée vers ses clients et la modernisation de ses infrastructures technologiques. En chiffres, les revenus de Ooredoo Algérie ont atteint 24,4 milliards de dinars algériens au premier trimestre 2024, contre 21,4 milliards de dinars algériens par rapport à la même période de 2023, soit une progression de 14,1 %. Le parc client atteint 13,5 millions d'abonnés fin mars 2024 contre 13 millions d'abonnés au terme de la même période de l'année 2023, soit une progression de 4 %. Le bénéfice avant intérêts, impôts

(taxes), dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations (EBITDA), s'est établi à 10,4 milliards de dinars algériens, contre 8,4 milliards à la même période l'année 2023, soit une évolution de 24,9%. Au cours du premier trimestre 2024, l'entreprise a investi près de 2,7 milliards de dinars algériens, contre 2,5 milliards à la même période l'année 2023, soit une évolution de 5,5 %. A l'annonce de ces résultats, le Directeur général de Ooredoo, M. Roni Thome a déclaré : « Ooredoo Algérie affiche au premier trimestre 2024, d'excellents résultats financiers et une forte progression de ses différents indicateurs. Cette forte croissance s'est traduite par l'enregistrement d'une nette progression à deux chiffres de nos revenus (14,1 %) et s'est illustrée par une belle performance en terme de l'EBITDA qui enregistre une hausse de près de 25% par rapport à la

même période de l'année 2023. Cette évolution caractérisée par une hausse importante de notre base de clients (13,5 millions d'abonnés), témoigne de la pertinence de notre stratégie centrée sur l'expansion de notre présence commerciale à travers les différentes régions du pays et l'amélioration continue de la performance de notre réseau de couverture afin d'offrir à nos abonnés une expérience client optimale, à travers des solutions innovantes qui répondent à leurs attentes et besoins. «Les résultats financiers du premier trimestre 2024 de Ooredoo Algérie démontrent la volonté de l'entreprise de contribuer davantage au développement du secteur de la téléphonie mobile en Algérie, en accélérant la numérisation de ses services et solutions sur le marché». Direction des Affaires Corporatives Département des Relations Presse

INFO/EXPRESS

Journée mondiale de la liberté de la presse Ooredoo présente ses vœux à la corporation journalistique algérienne

Ooredoo marque la journée mondiale de la liberté de la presse, qui coïncide avec le 3 mai de chaque année, et présente ses meilleurs vœux de prospérité et de succès aux journalistes et aux professionnels des médias algériens. Cette journée rappelle l'importance fondamentale de la presse, et constitue une occasion pour Ooredoo de rendre hommage aux journalistes algériens en saluant leur professionnalisme et leur contribution au sein de la société. Dans son message de vœux à cette occasion, le Directeur Général de Ooredoo, M. Roni Thome, a déclaré : « Je tiens à présenter en mon nom et au nom de Ooredoo, nos meilleurs vœux de réussite et de succès aux journalistes et aux professionnels des médias algériens dans l'exercice de leur noble mission. Cette journée nous permet de mettre en valeur les efforts quotidiens des femmes et des hommes du secteur de l'information et de la communication afin de garantir au citoyen son droit d'accéder à des informations fiables et vérifiées. «Je saisis cette occasion aussi pour m'incliner à la mémoire de tous les journalistes Algériens qui nous ont quittés.» Depuis son installation dans le marché algérien, Ooredoo a réussi à entretenir une excellente relation avec les médias nationaux fondée sur la transparence, le professionnalisme et le respect de l'éthique. Ooredoo s'est distinguée par des initiatives inédites dédiées aux journalistes et aux professionnels du secteur de la communication, il s'agit, entre autres, du concours Media Star, dont la 17^e édition a été lancée récemment, et qui est devenu au fil des années un rendez-vous incontournable pour la famille journalistique, ainsi que le Club de Presse de Ooredoo qui a enregistré à ce jour plus de 78 sessions de formations destinées aux journalistes traitant des différentes thématiques utiles à l'exercice de leur métier.»

Accidents de la route 62 morts et 251 blessés en une semaine

62 personnes ont trouvé la mort et 251 autres ont été blessées dans 150 accidents corporels enregistrés cette semaine par les services de la GN au niveau de leur territoire de compétence. Le Chef du bureau de communication au Centre d'information et de coordination routière de la GN, le commandant Samir Bouchehit, a précisé jeudi dans une déclaration à l'APS, que les accidents de la route ont connu «une hausse du nombre d'accidents 15, 18 mort et 54 blessés par rapport à la semaine précédente». Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Alger avec «12 accidents, suivie de Blida avec 10 et de Aïn Defla et M'sila avec 9». «Ces accidents ont été provoqués par l'imprudence des conducteurs (18 cas), le non-respect de la distance de sécurité (18 cas), le non-ralentissement au niveau des virages (15 accidents)», selon le même responsable. Dans ce cadre, une campagne dissuasive sera lancée à partir de jeudi jusqu'au 30 mai pour la lutte contre les contraventions commises par les conducteurs de véhicules de transport collectif, particulièrement les conducteurs de bus de longues distances (plus de 600km). L'accent sera mis, dans ce cadre, sur «l'intensification du contrôle et des inspections sur cette catégorie de véhicules, en utilisant tous les moyens techniques comme les alcootests et les détecteurs de drogues pour lutter contre les contrevenants.»

Génocide à Gaza

Guterres exprime son indignation face au nombre de journalistes tombés en martyrs

Le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a déclaré que les journalistes mettaient leur vie en danger pour exercer leur métier et a exprimé son indignation face au nombre de journalistes tombés en martyrs dans l'agression sioniste contre Ghaza. Guterres a diffusé, vendredi, un message vidéo à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse.



Antonio Guterres, Secrétaire général des Nations unies.

«Les journalistes mettent leur vie en danger pour faire leur travail» a-t-il déclaré, ajoutant : «Je suis consterné par le nombre élevé de journalistes tombés en martyrs dans l'agression sioniste contre Ghaza. Guterres a souligné que l'ONU salue le précieux travail des journalistes et des médias, affirmant : «Sans liberté de la presse, nous n'aurons aucune liberté». Il a indiqué que le monde traverse une situation d'urgence environnementale sans pré-

cedent, menaçant à la fois les générations actuelles et futures. Guterres a déclaré que les journalistes et professionnels des médias ont le devoir d'informer et d'éduquer les gens sur cette situation, ajoutant : «Il n'est pas surprenant que des personnes, entreprises et institutions puissantes fassent de leur mieux pour arrêter les journalistes environnementaux». Affirmant

que le journalisme de l'environnement est une profession de plus en plus dangereuse, Guterres a souligné que de nombreux journalistes environnementaux ont été tués au cours des dernières décennies et dans la grande majorité des cas, personne n'a eu à rendre de comptes. Guterres a également signalé que l'Unesco a enregistré 750 at-

taques contre des journalistes couvrant des sujets environnementaux au cours des 15 dernières années. Enfin, il a noté que la liberté de la presse n'est pas «une option» mais «une nécessité», appelant les gouvernements, le secteur privé et la société civile à se réunir pour protéger la liberté de la presse et les droits des journalistes.

APS

Unesco : Le Prix Guillermo Cano pour la liberté de la presse décerné aux journalistes palestiniens

Santiago, le 3 mai 2024, Wafa - L'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) a décidé de décerner cette année le Prix Guillermo Cano pour la liberté de la presse aux journalistes palestiniens qui ont couvert l'agression israélienne contre la bande de Gaza. Le président du Syndicat des journalistes palestiniens, Nasser Abu Bakr a reçu le prix des mains du Sous-directeur général de l'Unesco, Tawfiq Jelassi, et des membres du Comité du Prix Unesco, lors d'un festival organisé par l'organisation dans la capitale chilienne, Santiago, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, qui tombe chaque année le 3 mai. Dans son discours, Abu Bakr a qualifié l'événement d'historique et significatif, soulignant l'importance de l'attribution par l'UNESCO du Prix de la liberté de la presse aux journalistes palestiniens qui ont couvert l'agression israélienne contre Gaza.

Il a exprimé un mélange de joie et de fierté mêlé de tristesse pour la perte des martyrs du journalisme palestinien, soulignant la détermination à demander des comptes et à poursuivre en justice les criminels qui ont tué ces journalistes, qui ont révélé au monde la vérité sur l'occupation israélienne et ses crimes contre le peuple palestinien à Gaza. Abu Bakr a confirmé la résilience des journalistes palestiniens à Gaza, qui continuent d'être la voix de la vérité malgré les défis auxquels ils sont confrontés. Il a salué leur engagement à documenter la tragédie qui a frappé leur peuple, soulignant qu'ils sont témoins de la vérité et témoins du pire et du plus grand massacre dont les médias aient été témoins dans l'histoire. Il a également évoqué les restrictions actuelles imposées par Israël, empêchant les journalistes internationaux d'entrer dans la l'enclave palestinienne assiégée pour la couverture médiatique. Malgré

cela, les journalistes de Gaza continuent de transmettre l'agression vécue par la région, qu'Abu Bakr a qualifiée de pire dans l'histoire de l'humanité. Le président du Syndicat des journalistes palestiniens a souligné que la décision de l'Unesco d'attribuer le Prix de la liberté de la presse 2024 à tous les journalistes palestiniens qui ont couvert l'agression contre Gaza envoie un message fort de la part de l'organisation selon lequel justice sera rendue aux journalistes. Il a appelé le procureur de la Cour pénale internationale, Karim Khan, à ouvrir rapidement des enquêtes sur ces crimes afin de mettre en œuvre les résolutions des Nations unies, garantissant que les auteurs n'échappent pas à la punition. Il a conclu en exprimant sa gratitude pour la reconnaissance des efforts des journalistes palestiniens par l'Unesco et la communauté internationale, malgré les immenses défis et les conditions inhumaines qu'ils endurent.

Génocide à Gaza

La CPI déclare que ses activités sont «compromises» par les menaces

Le bureau du procureur de la Cour pénale internationale (CPI) a déclaré vendredi que son «indépendance et son impartialité» étaient «compromises» lorsque des individus menacent de prendre des mesures de rétorsion, appelant à mettre fin aux intimidations à l'encontre de son personnel. Dans un communiqué rendu public sur la plateforme X, le bureau du procureur a prévenu que de tels agissements pourraient constituer une «infraction contre l'administration de la justice». Il a appelé à ce que toutes les tentatives visant à «entraver, intimider ou influencer indûment» son personnel «cessent immédiatement». Le communiqué indique que la CPI cherche à «s'engager de manière

constructive avec toutes les parties prenantes chaque fois que le dialogue est conforme à son mandat». Ce communiqué coïncide avec les rapports faisant état d'une possible émission de mandats d'arrêt contre des officiels de l'entité sioniste par la CPI, pour d'éventuels crimes de guerre à Ghaza, avec le bilan de plus de 34 000 Palestiniens tombés en martyrs par les forces d'occupation sioniste depuis le 7 octobre 2023. La CPI, basée à La Haye, enquête sur les actions de l'entité sioniste dans les territoires palestiniens occupés et elle est habilitée à inculper et à juger des individus pour les crimes les plus graves du droit international.

APS



Trinité-et-Tobago

Abbas a salué la décision de la République Trinité-et-Tobago de reconnaître l'Etat de Palestine

Le président de l'Etat de Palestine, Mahmoud Abbas, a salué la décision de la République Trinité-et-Tobago de reconnaître l'Etat de Palestine, a rapporté vendredi l'agence de presse palestinienne Wafa M. Abbas a affirmé que la République de Trinité-et-Tobago «a fermement soutenu les droits du peuple palestinien au cours des dernières années et a voté en faveur de ces droits dans les fora internationaux», soulignant que cette décision «est conforme aux principes du droit international qui reconnaissent le droit des peuples à se débarrasser du colonialisme et des persécutions et à vivre dans la liberté, la justice et l'indépendance». Et d'ajouter dans ce sens : «Le droit des peuples à l'autodétermination est un droit établi et reconnu par le droit international, et l'Etat de Palestine renouvelle son appel continu aux pays qui n'ont pas encore reconnu l'Etat de Palestine à assumer leurs responsa-

bilités et à reconnaître le droit du peuple palestinien à l'autodétermination». Le Gouvernement de la République de Trinité-et-Tobago a décidé, lors d'une réunion du Conseil des ministres, de reconnaître officiellement l'Etat de Palestine, selon un communiqué de presse du ministère des Affaires étrangères du pays. «La reconnaissance formelle de la Palestine par la République de Trinité-et-Tobago contribuera à la réalisation d'une paix durable en renforçant le consensus international croissant sur la question de l'Etat palestinien», souligne le communiqué. «La reconnaissance de la Palestine est morale et juste et démontre la reconnaissance et le soutien de Trinité-et-Tobago aux aspirations légitimes du peuple palestinien», précise le texte. Pour rappel, la Jamaïque et la Barbade avaient annoncé en avril dernier leur décision de reconnaître l'Etat de Palestine.

APS

contribution

Sonatrach- Algérie

Face à la proposition d'achat de la société espagnole Naturgy par le groupe Emirati TAQA

Selon le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ), en 2022, la consommation des ménages, des tertiaires (bâtiments administratifs, hôpitaux, hôtels et écoles) et du secteur agricole a représenté 66% de la consommation nationale de gaz naturel, le secteur de l'industrie représentant, pour sa part, 33%. Plus précisément puisque selon les données du ministère de l'Energie reprises, la moyenne des exportations de pétrole algérien durant le premier trimestre 2024 s'élevait à 430.970 barils, sur une moyenne de 909.700 barils jour, nous avons 47,41%, à l'exportation et 52,59%, pour la consommation intérieure et pour le gaz naturel sur plus de 110/120 milliards de mètres cubes gazeux de production annuelle (devant injecter environ 20/25% dans les puits pur éviter leur épuisement), plus de 50% à la consommation intérieure.

2.-Qu'en est-il de la proposition d'achat de Naturgy espagnol par le groupe Emirati,TAQA et les relations Algérie-Espagne dans le domaine énergétique ?

Le groupe énergétique émirati,TAQA a confirmé qu'il était en pourparlers avec les principaux actionnaires de Naturgy pour acheter plus de 40% des actions de la société espagnole, étudiant une offre publique d'achat sur 100% de Naturgy, les Emirats étant déjà présents dans le secteur énergétique espagnol, où leur fonds d'investissement souverain Mubadala Investment Company contrôlant 63% de la compagnie pétrolière Cepsa. Et depuis 2020, Mubadala détient également une participation de 3,1% dans Enagás, la société de transport de gaz naturel et gestionnaire technique du système gazier espagnol, ce qui en fait le cinquième actionnaire. Sonatrach est présente avec 3,85% des actions, les autres actionnaires étant notamment le holding espagnol Criteria Caixa (27%), le fonds australien IFM (15%), le fonds britannique CVC (20,7%) et le fonds américain GIP (20,6%). Ces discussions pourraient éventuellement mener à une offre publique d'achat totale du groupe énergétique espagnol, dont le groupe Sonatrach détient 4,1% des parts.

Les négociations portent sur la cession des parts de Criteria, qui possède 26,7% de Naturgy, ainsi que de trois fonds d'investissement étrangers, notamment fonds mondial de capital-investissement (CVC) qui détient 20,7%, le fonds d'investissement Global Infrastructure Partners « GIP » (20,6%) et le fonds d'investissement australien IFM Global Infrastructure (15%). Et selon le journal espagnol La Vanguardia, TAQA cette transaction serait évalué à plus de 10 milliards d'euros pour acquérir cette part de Naturgy. Mais la réglementation espagnole exige une offre publique d'achat lorsqu'un acheteur souhaite acquérir plus de 30% d'une société cotée en bourse, TAQA devant obtenir l'approbation du gouvernement espagnol, étant donné l'importance de Naturgy dans le système énergétique du pays. qui est la plus grande entreprise gazière d'Espagne, présente également dans les énergies renouvelables, avec une capacité installée d'environ 6,5 GW. et qui a des contrats gaziers avec l'Algérie mais également russe pour le GNL C'est que Naturgy possède également 49% du gazoduc Medgaz, long de 210 km reliant la ville de Beni-Saf à Almeria (sud de l'Espagne, son principal fournisseur de gaz



.Sonatrach étant actionnaire majoritaire du gazoduc avec 51% des parts depuis mai 2020, suite à l'acquisition des parts de l'autre entreprise espagnole Cepsa, dont la capacité de transport du gazoduc a été portée à 10 milliards de mètres cubes par an, contre 8 milliards précédemment, cette extension a représenté un coût de 81,76 millions d'euros ayant enregistré un chiffre d'affaires de 295,761 millions d'euros en 2022, une augmentation de plus de 19 % par rapport à l'année 2021, avec un résultat d'exploitation de 211,997 millions d'euros et un bénéfice de 135,937 millions d'euros en 2022, marquant une augmentation de 28,3 % de ses profits par rapport à 2021. En 2023, l'Algérie est en tête des fournisseurs de gaz à l'Espagne ayant fourni 29,2% des quantités de gaz importées par l'Espagne et depuis le début de l'année (janvier à février 2024), l'Algérie ayant fourni 33,1% du total des besoins espagnols en gaz naturel, suivie par les États-Unis (24,5%) et la Russie (23,1 %).et fin mars 2024, couvrant 42% des importations totales de l'Espagne, devant la Russie (25,7%) et les États-Unis (18,2%) suit avec une extrême attention, la balle étant dans le camps du gouvernement espagnol, se pose cette question si cette éventuelle cession d'actions est une opération purement commerciale ou si elle sous entend des visées géostratégiques de la part des Emiratis à l'encontre de l'Algérie, cette offre publique d'achat envisagée par le groupe émirati TAQA, contrôlé par le gouvernement d'Abou Dhabi, sur la société Naturgy pré-occupant donc aussi bien les gouvernants espagnols qu'algériens. Selon El periódico, les ministres de l'Economie du PSOE se disent vigilants pour défendre les intérêts stratégiques de l'Espagne, tandis que la coalition politique espagnole Sumar a exigé que l'Etat empêche cette OPA en entrant dans Naturgy avec des capitaux publics, à travers la Société de participation de l'Etat industriel (SEPI). En effet, le gouvernement espagnol disposerait de leviers qui incluent l'entrée au capital des entreprises, mais aussi la recherche d'investisseurs

partageant les mêmes idées ou de fonds souverain pour les investissements étrangers. Le média indique que «la nouvelle politique industrielle du gouvernement espagnol s'inscrit dans le cadre européen de l'autonomie stratégique ouverte, avec certaines doses de protectionnisme et d'intervention, le concept d'autonomie stratégique ouverte de l'UE ayant pour objectif de renforcer et de sécuriser les capacités de production internes de l'UE, notamment dans les secteurs considérés comme critiques.

En conclusion, d'une manière générale concernant l'économie algérienne, pour 2023, le taux d'inflation a dépassé les 9%, le taux de chômage avec la forte pression démographique (47 millions d'habitants au 01 janvier 2024) avoisinant les 14% touchant paradoxalement les diplômés, le taux de croissance pour 2023 a été de 4,2% avec une prévision de 3,8%, en 2024 et 3,1% en 2025 soutenue en partie par d'importantes dépenses budgétaires et pour le FMI se basant sur un taux de croissance moyen de 3/4 % par an l'Algérie aurait un PIB à prix courant de 270 milliards de dollars en 2024, 326 en 2026, 370 en 2028 contre 243 milliards de dollars en 2023, (la BM donne 227 milliards de dollars) car pour créer 350.000/400.000 emplois par an qui s'ajoute au taux de chômage, il faudrait avoir un taux de croissance de 8/9% par an sur plusieurs années.

Ces projections selon le FMI ne sont réalistes que sous réserve de profondes réformes structurelles, une rationalisation des choix budgétaires, une lutte contre la corruption et un accroissement des recettes d'hydrocarbures durant cette période qui devront être affectées aux secteurs productifs.(interview du Pr A. Mebtoul- donnée au quotidien international espagnol, un des plus grand quotidien au niveau mondial El Pais sur ce sujet 02 mai 2024) Le 27 avril 2024 sur les conclusions des Réunions de printemps 2024 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, a affirmé que les réserves de change ont clôturé au

31/12/2023 à 69 milliards de dollars contre 61 en 2022, les exportations en hydrocarbures ayant reculé à 49 milliards USD en 2023, contre 56 milliards USD en 2022 et que selon l'ONS, pour 2023 les exportations ont été de 55,27 milliards de dollars pour un cours moyen de 134 dinars un dollar contre 68,70 milliards de dollars en 2022 soit une baisse d'environ 13,43 milliards de dollars et les importations en 2023 ont été de 43,24 milliards de dollars contre 41,34 milliards de dollars en 2022. Cette désagrégation de l'indice de valeurs unitaires est due à une diminution des prix des hydrocarbures de 21,7% mais également à la baisse du volume et les prix des « exportations des produits hors hydrocarbures. Pour le cas de la proposition d'achat de la société espagnole Naturgy par le groupe Emirati TAQA, étant à l'ère de la mondialisation avec d'importantes transactions boursières au niveau mondial où les échanges sur les marchés actions se sont élevées en 2023 à plus de 100.000 milliards de dollars, presque l'équivalent du PIB mondial, certains gouvernants préconisant une taxe mondiale sur les transactions financières qui pourrait rapporter plus de 400 milliards de dollars US par an, la cession d'actions est une pratique normale conforme au droit international régissant l'économie mondiale. Cependant parfois des clauses précises sont prévues dans les contrats lors de la cession des actions devant éviter toute violation de ces accords qui pourraient entraîner un long un arbitrage international, comme la minorité de blocage et le droit de préemption qui est l'avantage qui est donné à quelqu'un, soit par la loi soit par une disposition contractuelle de pouvoir se substituer à l'acquéreur d'un droit ou d'un bien pour en faire l'acquisition à sa place et dans les mêmes conditions que ce dernier.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des universités
Expert international
(Suite et fin)

INFO EXPRESS

Mostaganem

L'enfant porté disparu retrouvé sans vie

Un enfant de 13 ans porté disparu, tombé et coincé entre les rochers, non loin du port de pêche de la Salamandre, relevant de la commune et daïra de Mostaganem, a été repêché hier aux environs de 16h5 trouvé, sans vie, suite à l'alerte donnée après sa disparition, a-t-on appris de la direction locale de la Protection civile de Mostaganem. La victime, âgée de 13 ans, a été retrouvée morte coincée entre les rochers. L'enfant a été repêché par les éléments de la Protection civile qui ont déposé sa dépouille à la morgue de l'établissement hospitalier de Mostaganem. Les services compétents ont ouvert une enquête sur les circonstances de ce drame. A noter que lors de l'opération de recherche de l'enfant disparue, ayant duré deux jours, la direction de la Protection civile de la wilaya a déployé une équipe de plongeurs et trois pneumatiques, a-t-on souligné.

N. Malik

Mostaganem

Campagne de sensibilisation sur la prévention et la lutte contre les incendies de forêts

Dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies de forêt pour l'année en cours, les unités de la Protection civile de Mostaganem ont organisé une campagne à l'effet de sensibiliser la population locale sur les risques d'incendies de forêt et les mesures préventives à envisager pour protéger le patrimoine forestier et les terres agricoles. Cette initiative importante a été prise en collaboration avec les autorités militaires et civiles de la municipalité de Mostaganem. L'unité de la Protection civile a joué un rôle central dans la sensibilisation, mettant en avant l'importance de la vigilance et de la responsabilité individuelle dans la préservation de l'environnement. Les représentants des autorités locales ont souligné l'importance de la coopération communautaire dans la prévention des incendies de forêts, encourageant les résidents à signaler tout comportement suspect ou toute activité potentiellement dangereuse. Cette initiative a été saluée par la population locale, qui a exprimé son engagement à soutenir les efforts de prévention des incendies de forêt et à promouvoir une culture de protection de l'environnement.

N. Malik

Tiaret

Pénurie et gaspillage de l'eau

Le barrage est toujours à sec, ce qui a poussé le wali Ali Bouguerra à le condamner et mettre les équipements à l'arrêt, suite au volume réduit et à instruire ses responsables de mener une bataille sans merci à l'encontre des baignades, stations lavages et autres connus par le gaspillage de ce liquide rare.

Cette pénurie et crise où le citoyen reçoit une ration insuffisante, mène le chef de l'exécutif à inspecter les projets en cours à travers les quatre coins de la région. Aujourd'hui un budget colossal a été dégagé pour mener à bien les réalisations de forage pour alimenter le chef-lieu Tiaret, suite au projet du MAE gelé, et aucune suite n'a été donnée. Nous venons d'apprendre que le barrage de Benkhedda est actuellement sous la barre rouge, pour ne pas dire à sec. Le wali Ali Bouguerra vient de lancer en urgence des opérations pour la réalisation des projets pour alimenter la ville de Tiaret qui enregistre dans un passé plus de 50.000 m³.

Dès cette crise avec une un programme d'une journée sur une semaine, avec une demande de 56.000 m³ la ration est de 21.000 m³, durant le mois de Ramadhan le premier responsable de la wilaya a lancé un nouveau plan destiné à offrir de nouveaux apports en eau potable au profit des habitants du chef-lieu de wilaya.

Il suffit dans un laps de temps de réaliser trois forages et la mise en service avec un débit de 60 litres/seconde afin d'alimenter Tiaret avec 5.000 m³/jour de Tounnina et 3.000 de Sidi Ouaddah et autres récupéra-



L'Algérienne Des Eaux a mobilisé 25 brigades en provenance de 17 wilayas du pays pour mettre fin au gaspillage de l'eau. (photo > D. R.)

tions. Ce programme porte, notamment, sur l'augmentation du volume d'eau potable destinée à la ville de Tiaret à partir de la station de pompage de Tounnina, à travers l'exploitation, de trois nouveaux forages d'un débit de 60 litres/seconde devant assurer, quotidiennement, un volume global de 5.000 mètres cubes», a-t-il fait savoir. Le même responsable de la wilaya en visite ce jeudi à Mellakou et le tracé des 146 km de Chergui sur l'axe frontalier Saida-El Bayadh. Sur les lieux, il a précisé que cette réalisation est inscrite au programme d'urgence et a été initiée en raison de l'approche de la saison estivale, en raison de l'été d'une part, et de la rareté de l'eau induite par une sécheresse. La mise en service de trois nouveaux forages, avec un volume de 4.000 m³ et un nouveau projet à Si Houes pour renforcer le réservoir de stockage Mahdia et à sidi Djillali Ben Amar, une aduction de 500 ML en provenance de la wilaya de Mascara.

Par ailleurs, les puits des mosquées

seront mis à la disposition de la population de Tiaret et la mobilisation des citernes pour approvisionner les quartiers.

Par ailleurs, dans le but de rationaliser l'exploitation des ressources hydriques disponibles au niveau du barrage de Bekhadda, implanté dans la commune de Mechraa Sfa, dont le volume d'eau stockée actuellement ne dépasse guère quelques millions de mètres cubes, il a été décidé de mener une guerre aux responsables du gaspillage de ce précieux liquide rare les baignades et les stations de lavage. On compte trois barrages, dix-sept retenues collinaires, forages et autres, sources renforcé par un réservoir de 10.000 m³, la station de pompage SP 4 (Q = 200 L/seconde), y compris l'inter-connexion des réservoirs de stockage d'une capacité de 37.900 m³. Sur les hauteurs de la ville, nous venons d'apprendre neuf forages en étude qui seront lancés et seront opérationnels dans les prochains mois pour approvisionner onze communes sur un volume de

12.000 m³ financé par le Fonds national de l'eau.

Il convient de rappeler que la ville de Tiaret était alimentée depuis le début de l'année en eau potable à hauteur de 18.000 m³/j, assurés à raison de 12.000 m³/j par les eaux du barrage de Bekhadda et 6.000 m³/j par la station de pompage de Tounnina et Sidi Ouadah.

Pour un volume de 10.000 m³, deux forages ont offert ce précieux liquide sur la partie Est de Sidi Ouadah, soit un total de quatre sur un linéaire de 2200 MI chacun avec un montant colossal de 70 milliards de cts. Pour Chatt Chergui les ordres de commencement des services ont été attribués aux entreprises pour la conduite d'adduction d'eau potable sur 13.000 MI et la réalisation d'un ouvrage de stockage de 10.000 m³, le projet sera réalisé par des entreprises locales sur quatre tranches. Tiaret avec un barrage à sec, le plan d'urgence avec une enveloppe financière citée ont réalisé une conduite sur une distance de 116 km pour mettre fin à la pénurie et la crise d'eau pour une population de plus d'un million d'âmes. Cette visite marathonienne a été marquée par un inspecteur de la tutelle et le PDG de l'ADE. Au menu de cette journée, la direction de l'Algérienne des eaux a mobilisé 25 brigades, de 17 wilayas pour mettre fin au gaspillage de l'eau des 1.441 fuites enregistrées. Quatre daïras seront ciblées par cette opération d'envergure afin de récupérer près de 2.000 m³ au bonheur de la nature. Une mobilisation musclée avec des moyens et matériels affectés à Tiaret, Ksar Chellala, Rahouia et Frenda, afin de réparer les fuites et la remise en état des lieux ciblés.

Hamzaoui Benchohra

Journée mondiale de la liberté de la presse à Mostaganem

Le wali honore la presse locale

Le wali de Mostaganem, Docteur Ahmed Boudouh, a supervisé, ce jeudi, une cérémonie en l'honneur des journalistes et professionnels locaux de différents supports, à l'occasion de la Journée mondiale de liberté de la presse. Dans son allocution, le docteur Ahmed Boudouh a indiqué que cette célébration est une considération et reconnaissance des sacrifices des professionnels du métier. «Ils ont fait des sacrifices pendant la Guerre de libération nationale, après l'indépendance et notamment pendant la décennie noire, et la crise sanitaire», a-t-il affirmé, en rappelant le tra-

vail difficile des journalistes pendant la décennie noire et la pandémie de Covid-19. Enfin, dira le wali, «nous sommes disposés et que nos portes vous sont ouvertes au même titre que tous les citoyens». Dans son allocution, le docteur Ahmed Boudouh, a salué les correspondants de presse des différents organes pour leurs efforts consentis afin d'accompagner le processus de développement à travers la wilaya de Mostaganem. «Les portes de la wilaya restent ouvertes à nos journalistes pour leur faciliter la tâche à arriver à l'information», a affirmé, jeudi, le wali de Mostaganem. Rappelant l'intérêt

qu'accorde le président de la République au secteur de l'information et de la communication, le premier magistrat de la wilaya a qualifié la presse locale et de proximité de «Pierre angulaire», compte tenu de «son rôle pivot dans le traitement des préoccupations du citoyen». Pour rappel, le 3 mai a été proclamé Journée mondiale de la liberté de la presse par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1993, suivant la recommandation adoptée lors de la vingt-sixième session de la Conférence générale de l'Unesco en 1991.

N. Malik

Médéa

Baisse des prix de la viande surgelée importée du Brésil : une aubaine pour les consommateurs

Une atmosphère d'excitation règne actuellement sur le marché de Médéa alors que les consommateurs découvrent une opportunité inattendue : la viande surgelée importée du Brésil, autrefois inaccessible pour de nombreuses bourses, est désormais disponible à des prix incroyablement bas chez certains bouchers de la ville. Depuis peu, cette viande qui était fixée à 1200 dinars, se retrouve sur les étals à moins de 700 dinars, suscitant ainsi des interrogations parmi les habitants

quant à cette chute drastique des prix. D'après plusieurs sources sur place, cette baisse soudaine s'explique par la nécessité pour les bouchers d'écouler leurs stocks avant la date limite de consommation imminente. Ainsi, cette politique agressive de prix vise à vider rapidement les étals. Hier, lors d'une visite au marché de Médéa, je me suis rendu chez le boucher Fouzi Bouhedda, où j'ai pu constater de mes propres yeux cette baisse de prix spectaculaire. La viande surgelée impor-

tée du Brésil qu'il proposait était non seulement abordable, mais aussi d'une qualité. Face à cette opportunité alléchante, il est naturel de se demander si la qualité de la viande est compromise. Toutefois, il est important de ne pas céder à la méfiance. Les critiques émanant de certains acteurs cherchant à maintenir leur monopole ne sont pas fondées. Au contraire, cette baisse des prix s'inscrit dans une volonté de rendre la viande plus accessible aux petites bourses.

En conclusion, cette baisse des prix de la viande surgelée importée représente une véritable aubaine pour les consommateurs de Médéa. Non seulement elle leur permet de réaliser des économies substantielles, mais elle leur offre également la possibilité de déguster des produits de qualité à des prix abordables. Il est donc temps de saisir cette opportunité et de se rendre chez les bouchers locaux pour profiter de cette offre exceptionnelle.

Hamid Sahnoun

courrier

Lettre ouverte

A Monsieur le président de la République

Objet : demande d'intervention
Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de venir très respectueusement par la présente, solliciter votre intervention pour mettre fin au véritable enfer que me font subir certains responsables de l'administration et auxiliaires de la justice algérienne depuis 1992, lorsqu'une enquête judiciaire a été ouverte par le procureur de la République du tribunal d'Hussein Dey, suite à ma plainte du 17/7/1992. Grâce à Dieu et au Hirak algérien, la grande majorité de ces responsables se trouvent en prison. L'expert judiciaire qui a été désigné par jugement du 26/9/2010 par le tribunal de Bir Mourad Raïs afin d'évaluer le préjudice qui m'a été causé par mon employeur la Sonaric de Bouzaréah. En effet, ce malhonnête « expert judiciaire a

menti, trompé et induit en erreur la justice en affirmant qu'il a déposé son expertise le 7/11/2010 contradictoire à l'attestation de travail qui m'a été délivrée le 26/4/2008 et en affirmant que je ne lui avait pas réglé ses honoraires estimés à 22 000,00 DA en 2011, en présence de la présidente du tribunal de Bir Mourad Raïs. Ce malhonnête expert me réclame la somme de 38.000,00 DA pour me remettre une copie de son expertise erronée et mal établie et les délais dépassés.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que ces malhonnêtes responsables ont élaboré un complot diabolique pour me jeter en prison, à savoir en me salissant mon casier judiciaire en comptant 8 condamnations et des peines de prison fermes dans mon casier et en me notifiant un faux jugement à 12 mois de prison fermes et par la grâce de Dieu ce com-

plot a échoué. En dépit de mes nombreuses plaintes au procureur de la République du tribunal d'El Harrach, je n'ai reçu aucune réponse officielle à ce jour.

Pièces jointes :

- Attestation de l'expert
- Certificat de travail
- Attestation du tribunal
- Casier judiciaire
- Jugement
- Requête au ministère de la Justice
- Réponse de l'inspection
- Ma réponse du 25/7/2018
- Ma requête du 22/4/2005
- Ma plainte du 3/4/2022

Lettre ouverte

A Monsieur le président de la République

Monsieur le président de la République,

Face à l'injustice à laquelle nous sommes confrontés depuis dix-neuf ans, nous sommes contraints aujourd'hui à recourir à cette voie de communication, dans l'espoir de pouvoir vous atteindre et être rétablis dans nos droits.

Monsieur le Président, nous sommes des chercheurs permanents, certains déjà retraités, exerçant auprès de différents centres de recherche (EPST), qui avons bénéficié d'un terrain à bâtir, situé à Zéralda, sans avoir pu en jouir.

En 1997, les plus hautes autorités avaient décidé de consacrer une assiette foncière à la communauté des chercheurs. C'est ainsi qu'en 1998, l'Office de la promotion immobilière du personnel de la recherche scientifique et technique (OPST) acquière, avant d'être dissoute, une assiette foncière à Zéralda au profit des chercheurs. Suite à cette dissolution, et à la réappropriation du terrain par les domaines, les plus hautes instances du gouvernement avaient décidé du maintien de la vocation initiale de terrain au profit des chercheurs, et ce avant même la promulgation de la loi sur les Zones d'extension touristique (ZET).

Monsieur le Président, les dispositions, réglementaires, décidées par les plus hautes autorités de l'Etat dès les années 2000, pour le maintien de ce projet au profit des chercheurs, renforcent notre conviction que nous sommes, depuis toutes ces années, victimes de graves injustices. En effet,

faisant suite à ces décisions, et sur proposition des instances concernées par ce dossier (les domaines, le MESRS, et les représentants des chercheurs), le Cerist, centre de recherche affilié au MESRS a été désigné officiellement comme organisme devant acquérir ce terrain au profit des chercheurs. C'est ainsi qu'il a procédé à l'achat du terrain au profit de la coopérative (ARCZ). Cet achat a été conditionné par l'apport financier des chercheurs acquéreurs. En effet, ce sont les chercheurs qui ont payé, depuis près de vingt ans, ce terrain. Le Cerist a ainsi reçu la somme de 214 822 649,00 DA.

Aussi, ce projet n'avait jamais connu d'interdiction en raison de la loi sur les ZET, cependant, très tôt, les plus hauts responsables des secteurs concernés (Ministère du tourisme et MESRS) ont rappelé que s'agissant d'une zone touristique, il était indispensable, au regard de la loi, de se conformer aux conditions architecturales (bâtis et verdure) dictées. A cet effet, un dossier portant « Projet de la résidence des chercheurs de zéralda », conforme aux conditions de la ZET, avait été transmis, en 2006, par la coopérative, conformément aux instructions données par Monsieur Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et suite à ses engagements avec Monsieur le Ministre du tourisme.

La communication de Monsieur le ministère du Tourisme

en date de juin 2012, portant modalités d'utilisation des terrains situés à l'intérieur des zones d'expansion touristiques, ainsi que différents projets construits dans la même région, viennent confirmer que les entraves qu'a connu notre projet, n'étaient pas, par le passé, liés à la ZET. Monsieur le Président, pendant toutes ces années, nous n'avons jamais cessé d'œuvrer pour l'aboutissement de ce projet pour lequel nous avons consenti de lourds sacrifices. Nous avons frappé à beaucoup de portes, nous avons sollicité les plus hautes autorités afin de trouver un dénouement heureux à notre problème. Des dossiers exhaustifs, témoignant de la régularité de ce projet et rappelant le processus mis en place par les plus hautes autorités du pays, pour que ce terrain soit acquis au profit des chercheurs, ont été déposés aux structures impliquées, sans pour cela que soit réparée cette injustice.

Monsieur le Président, convaincus de votre engagement à rendre justice à tout citoyen algérien, c'est vers vous que se tournent plus de cent chercheurs algériens, pour que justice leur soit enfin rendue et qu'ils puissent enfin jouir de leur bien.

Veillez agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de ma très haute considération.

**Ministère de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche scientifique**

Lettre ouverte

A Monsieur le Président de la République

Votre Excellence,

Je suis une mère de famille dénommée Bechar Fatsiha, demeurant à Béjaïa ville, je viens par la présente, en étant consciente que vous êtes mon ultime recours pour me rétablir dans mon droit, afin d'obtenir un logement social, et ce dans le cadre d'un recasement d'urgence, car le quartier anarchique dénommé base impros, situé au chef-lieu de la wilaya de Béjaïa, a été éradiqué par les autorités locales en date du 13 janvier 2022 où je réside depuis 1985 avec mes enfants, et sans que je sois relogée ailleurs, car je n'ai jamais bénéficié d'une quelconque aide ou d'un logement. Le moment du recensement et de recasement de l'ensemble de habitants de ce quartier je me trou-

vait à l'étranger afin de subir des soins. A mon retour, je me retrouverai totalement exclue et mon nom ne figurerait pas sur la liste des bénéficiaires à Ighzer Ouzarif. Mes meubles ainsi que tous mes effets personnels ont été transférés au magasin communal et demeure toujours et jusqu'au jour d'aujourd'hui là-bas, et ce faute de mon non relogement. Depuis mon retour après mes soins à l'étranger, je ne cesse de saisir les autorités compétentes chargées directement de la question du logement, personne ne m'apporte une solution à ma détresse. Votre Excellence, Monsieur le Président, je m'adresse à votre honorable personne afin de m'aider, car je suis livrée à moi-même, même l'auberge des vieux n'ont pas daigné

m'accepter à cause de mon âge. Votre Excellence, Monsieur le Président, je vous fais savoir que je suis en possession de tous les documents qui attestent mes déclarations. Trente ans passés dans le bidon ville, j'ai demandé un logement social depuis en vain. Dans l'attente d'une réponse à ma requête, que j'espère favorable, car connaissant votre esprit d'équité et de justice, Je vous prie de croire, Votre Excellence, Monsieur le président de la République, à mon profond respect et à ma très haute considération.

Madame Bechar Fatsiha
Cité 368 logts Bat K.S N° 489 – Béjaïa
MOB : 05 54 72 78 81

Lettre ouverte

Excellence, Monsieur le Président de la République

Objet : Demande d'intervention

Votre Excellence, Monsieur le président de la République,

J'ai l'honneur de venir par la présente vous exposer mon cas, afin que justice me soit rendue. En date du 26/10/2010, j'ai été victime d'un licenciement par mon employeur (dont décision jointe) après avoir été accusé de violence contre mon collègue au sein de l'entreprise. Me sentant

lésé, j'ai eu recours à la justice. En date du 25/09/2011, le tribunal de Chéraga a plaidé en faveur, mais mon employeur a refusé de me rétablir dans mes droits (dommages et intérêts). Seulement, le tribunal n'a pas précisé ma réintégration à l'entreprise où j'exerçais. J'ai eu recours une seconde fois à la justice dans ce sens mais cette dernière avait rejeté l'affaire. Il y avait effectivement un différend entre mon collègue et moi, mais tout est tombé sur ma personne. Dans l'attente d'une suite à ma

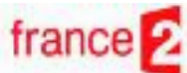
demande, et espérant que mon affaire sera prise en considération, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de La République, l'expression de mes respects les plus profonds et de ma très haute considération.

M. BRAHIMI Samir
Haï Makoudi 02 Lot 131
Bab Ezzouar (El Alia)
Alger MOB : 0699 92 86 23

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 Les malheurs de Ruby
15.40 Les malheurs de Ruby
17.00 Météo
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL
18.15 Demain nous appartient
19.00 Journal
19.20 Habitons demain
20.05 Petits plats en équilibre été
21.05 Météo
21.10 Mask Singer
23.35 Mask Singer, l'enquête continue



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
16.15 Ça commence aujourd'hui
18.40 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
20.00 Journal
20.05 Un si grand soleil
20.35 Météo
20.43 Ma maison de A à Z
21.10 Planète Terre, le prix de la survie
22.45 Tropiques criminels



10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.05 Sport 6
20.30 E=M6
20.30 Scènes de ménages
21.10 Mariés au premier regard
22.20 Amaques!



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Des chiffres et des lettres
15.05 Questions pour un champion
16.45 Personne n'y avait pensé !
17.10 Ma ville, notre idéal
19.00 Parlement : campagne des européennes 2024
20.05 Dans le rétro
20.27 Aux Jeux, citoyens !
21.00 Quand la télé dérape, 40 ans de scandales
22.40 Météo
23.21 La TV des 70's



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider 7
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.34 Hollywood Live
20.50 Amsterdam
23.00 Silence



13.05 Elysium
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 13 novembre
23.20 13 novembre
17.45 Eurosport News



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



19.20 L'assaut
20.50 Terminator
22.44 Hannibal



19.45 Arte Journal
20.05 28 minutes
20.48 50 nuances de Grecs
20.50 Europe 2024 :
22.30 Le compromis



20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Frisson - 19.20 L'assaut

Thriller de Julien Leclercq

➔ Le 24 décembre 1994, à Alger, quatre terroristes du GIA prennent en otages les 227 passagers d'un Airbus d'Air France. Déterminés, ils abattent trois hommes.

Ciné Frisson - 20.50 Terminator

Film de science-fiction de James Cameron

➔ Venus du futur, un cyborg à visage humain et un guerrier de chair et de sang s'affrontent à Los Angeles. Le premier doit éliminer et le second protéger la jeune femme qui doit donner le jour au futur sauveur de l'humanité.



Ciné Premier - 20.50 Amsterdam

Comédie dramatique de David O. Russell

➔ C'est en France, lors de la Première Guerre mondiale, que Burt Berendsen s'est lié d'amitié avec le soldat Harold Woodman et l'infirmière Valerie Voze.

MUSIQUE DIWANE

HASNA EL BACHARIA INHUMÉE AU CIMETIÈRE DE BÉCHAR

La dépouille mortelle de l'icône de la musique Diwane au féminin, Hasna El Bacharia décédée, mercredi à l'hôpital Tourabi Boudjemaa de Béchar à l'âge de 74 ans, suite à un malaise cardiaque, a été inhumée jeudi au cimetière de sa ville natale Béchar.

Une foule nombreuse, des figures de la famille artistique locale et les autorités locales à leur tête le wali de Béchar, Mohamed Saïd Ben Kamou, ont assisté à l'enterrement de cette artiste.

Avec la perte de Hasna El Bacharia, le secteur de la Culture et des Arts, tant dans la région du sud-ouest que dans le pays, a perdu une artiste au grand talent, qui a donné et valorisé le patrimoine culturel national, spécialement la musique et danse Diwane, a indiqué le compositeur de musique Ammar Amroun, secrétaire général de la section locale du syndicat national des artistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

De son côté, la chanteuse Souad Asla, l'une des artistes ayant longtemps collaboré avec la défunte au sein de la troupe de chant et musique féminine de la Saoura en l'occurrence «Lemma», s'est déclarée, dans un entretien téléphonique avec l'APS, très attristée par la perte d'une grande artiste de renommée internationale.

L'artiste Karima Chaa-bane a, pour sa part, estimé qu'avec le décès de Hasna El Bacharia, la scène culturelle nationale a perdu une artiste et une femme ayant amplement contribué à faire connaître à l'échelle nationale et internationale la musique Diwane.

Le défunte artiste a marqué de son empreinte durant une quarantaine d'années la musique et danse Diwane, grâce à ses différentes chansons dont certaines écrites par elle-même et traitant de sujets liés à l'amitié, l'amour, la vie et ses aléas et surtout l'amour de la patrie, comme a été le cas dans son célèbre album «Dja-zaïr Djohara».

R.C.

Habit traditionnel

La kachabia à l'épreuve du temps

Considérée comme l'habit le mieux adapté aux rigueurs de l'hiver à Médéa, la kachabia, une sorte de manteau fermé long avec une capuche et de longues manches, a traversé le temps sans subir la moindre ride, malgré la concurrence de produits vestimentaires aux styles, aspects et couleurs plus séduisants et plus attirants les uns que les autres.

Ce vêtement traditionnel ancestral occupe une place importante dans la mémoire collective à Médéa, autant que dans d'autres régions du pays, car son image est liée aux moudjahidine de la glorieuse révolution de novembre 54 qui le portaient, et a acquis la réputation d'être l'un des principaux habits traditionnels nationaux. La kachabia a non seulement résisté à l'évolution des habitudes vestimentaires qui traverse la société algérienne, mais a réussi également à préserver sa place parmi une panoplie de vêtements d'hiver importés des quatre coins de la planète.

En dépit de la profusion des marques de vêtements d'hiver, la bonne vieille kachabia fait toujours «tendance» à Médéa, chez les jeunes et les moins jeunes, auprès des différentes catégories sociales qui l'exhibent fièrement lors d'occasions officielles, surtout quand elle est de fabrication haut de gamme, estime AHCÈNE GHARNAOUTI, un des plus grand tailleur d'habits traditionnels à Médéa.

Loin d'être l'apanage d'une catégorie spécifique de la population ou le propre d'une région singulière, la kachabia, tout autant que le burnous, une sorte de longue cape, sans manche, avec une capuche pointue, et le costume traditionnel, composé d'un gilet et d'un pantalon large, appelé communément «seroual loubia», séduisent encore aujourd'hui de plus en plus de personnes.

«Le port de la kachabia se transmet de père en fils, beaucoup la portent avec fierté», poursuit cet artisan issu d'une famille qui se transmet depuis plus de sept générations un savoir-faire séculier qui a fait la réputation de la famille Gharnaouti. Longtemps



confinée aux seules régions rurales et dans les milieux des nomades, la kachabia «a réalisé une percée progressive, mais très remarquée en milieu urbain dit sédentaire», note GHARNAOUTI, expliquant ce retour aux origines par l'attachement du citoyen algérien à sa culture et son identité.

Faite de poils de chameaux ou en laine, la kachabia séduit toujours

La kachabia s'est imposée aussi bien auprès des notables, cadres, fonctionnaires qu'auprès des chefs d'entreprises et des personnalités publiques. Beaucoup l'assimilent de plus en plus à une sorte de distinction sociale qui les différencie du reste de la population, surtout lorsqu'on peut se permettre d'acquiescer ce qui se fait le mieux sur le marché et à des prix inaccessibles aux petites bourses, a-t-il relevé.

Les prix sont fixés en fonction du nombre d'heures consacrées à la confection de l'habit et à la matière utilisée, et il existe une nette différence de la valeur d'une kachabia faite de poils de chameau «wabr», de laine de mouton ou celle fabriquée à

partir de produits synthétiques, a encore précisé GHARNAOUTI. Ainsi, une kachabia en laine est cédée à partir de 25 mille dinars, et son prix peut atteindre 200 mille dinars, voire plus, si elle est entièrement confectionnée en poils de chameau. Les fêtes religieuses et traditionnelles, aïd, ramadan, El-Mawlid En-nabaoui, sont les moments de l'année où l'achat des habits traditionnels connaît un grand boom, toujours selon AHCÈNE GHARNAOUTI qui dit avoir observé ces dernières années, un grand intérêt des jeunes pour l'habit traditionnel, notamment lors des fêtes religieuses. Pour Ibrahim Serdouk, jeune tailleur âgé de 29 ans, installé dans la commune de Tlet-Douairs, au sud-est de Médéa, l'habit traditionnel est «le reflet de l'élégance et la prestance, un symbole d'appartenance à une culture séculaire riche et diversifiée dont les racines remontent à des époques lointaines de l'histoire». L'image de l'habit traditionnel, que ce soit pour la kachabia, le burnous ou le costume d'apparat porté lors des fantasia, est «étroitement lié à celle de grandes personnalités qui ont fa-

conné notre histoire», tels que l'émir Abdelkader, cheikh El-haddad, l'imam Abdelhamid Benbadis ou plus proche de nous, le défunt président de la république Houari Boumediène, avec son fameux burnous noir qu'il portait durant ces déplacements, tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, poursuit le jeune Ibrahim.

Continuant sur les pas de son vieux père, aujourd'hui âgé de 85 ans, dont près de 65 années consacrées à ce métier, Ibrahim Serdouk s'emploie depuis qu'il a repris l'atelier de confection paternel, à préserver ce métier qui fait partie intégrante du patrimoine local. Malgré la pénibilité de ce métier qui requiert de la passion et de la patience, et auquel il faut consacrer le plus clair de son temps, le jeune tailleur de Tlet-Douairs est décidé à poursuivre le parcours de son père et consentir les mêmes sacrifices afin que ce patrimoine puisse continuer d'exister en le transmettant à d'autres personnes.

A noter, la kachabia et le burnous ont été au centre d'une exposition consacrée à l'habit traditionnel organisée au pôle universitaire de Médéa par le secteur de la culture et des arts à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine (18 avril-18 mai). En sus d'une présentation de divers types d'habit traditionnel portés dans la région du Titteri, des outils et produits rentrant dans le processus de confection de ces habits ont fait partie de cette exposition.

La manifestation culturelle a été mise à profit pour faire connaître aux étudiants les multiples facettes de l'habit traditionnel de la région, et sa symbolique, à travers le témoignage d'artisans de la wilaya qui ont apporté un éclairage sur ce patrimoine vestimentaire et ses prolongements socioculturels.

Les intervenants ont également abordé les volets relatifs à la spécificité de la kachabia et du burnous, et la place qu'ils occupent au sein du monde rural, les étapes de confection, les matières premières utilisées, et les techniques suivies pour obtenir le produit fini.

R.C.

«Modest Fashion Week» d'Istanbul

La styliste palestinienne, Sineen Kharoub, invitée d'honneur

A Istanbul en Turquie, la semaine de la mode fait rayonner des créateurs aux inspirations multiples. C'est le cas de Sineen Kharoub, styliste palestinienne qui dessine des vêtements féminins colorés qui composent une collection chargée de symboles. Intitulée «De la poussière à la lumière», sa collection est conçue à partir du drapeau de la Palestine et du keffieh qu'elle arbore fièrement.

«Je crée des robes de mariée et de soirée et le thème de ma collection, je l'ai appelé «De la poussière à la lumière». J'ai conçu toute ma collection en m'inspirant du drapeau de la Palestine et du keffieh que je porte, des motifs du keffieh. Je suis très heureuse de participer pour la première fois à la Modest Fashion Week», explique Sineen Kharoub. A plus de 700 kilomètres de la guerre qui déchire la

bande de Gaza, Sineen, originaire de Ramallah, suit de près ce qui se passe dans son pays d'origine. «La situation est très difficile, nous sommes toujours en guerre partout en Palestine. Mais nous avons de l'espoir, c'est pourquoi j'ai choisi le concours pour ma collection, un logo simple avec le Keffiyeh, parce que je crois en l'espoir. Nous avons de l'espoir. Nous espérons en Allah que tout ira bien et nous luttons, nous survivons, nous n'abandonnons pas. Nous avons la force de rester et de continuer à faire ce que nous faisons», a indiqué la créatrice et propriétaire de la marque palestinienne Sineen Haute Couture. Ozlem Sahin Ertas, organisatrice de la Modest Fashion Week, a fait l'éloge de Mme Kharoub invitée d'honneur, soulignant le pouvoir unificateur de la mode et l'importance de la solidarité au sein de



l'industrie : «La marque de valeur (Sineen Haute Couture) est en fait l'invitée d'honneur pour moi et toute l'équipe. Nous avons dévoilé le thème de cette année en nous inspirant d'elle (Sineen Kharoub). Nous avons dit : «Un appel unique à la solidarité dans la mode». Nous voulions souligner le pouvoir unificateur de la mode. Nous savons que la seule façon d'obtenir un succès durable est de se soutenir mu-

tuellement. Bien sûr, nous sommes très heureux de disposer d'une telle plateforme et de pouvoir l'accueillir (Kharoub)» a-t-elle déclaré. L'une de ses tenues comprenait des clés singulières attachées aux poignets des mannequins, symbolisant les clés qui ouvriront les portes des nouvelles maisons une fois la guerre terminée.

Africanews

vie pratique

INFOS VOLS	
HORAIRES VALABLES	
DÉPARTS	Alger vers
Paris (Charles De Gaulles), 07h35	
Lille, 08h45	
Lyon, 09h50	
Marseille, 11h30	
Bamako, 18h30	
Dakar, 20h45	
Genève, 18h11	
Istanbul, 11h30, 12h00	
Londres, 10h05	
Genève, 10h00	
Rome, 10h40	
Barcelone, 16h45	
Madrid, 09h55	
Montréal, 14h45	
Le Caire, 09h30	
Dubaï, 16h30	
Casablanca, 09h45	
Tunis, 16h00	
Damas, 20h00	
Aman, 16h00	
Beyrouth, 16h00	
Francfort, 10h30	
Moscou, 16h20	
Niamey, 20h50	
Nice, 08h10	
Nouakchott, 21h15	
DÉPARTS	Alger vers
Alicante, 14h45	
Bruxelles, 09h00	
Casablanca, 07h45	
Djeddah, 17h00	
Lyon, 08h50	
Marseille, 09h00, 12h45	
Oujda, 8h00, 18h25	
Paris Orly, 08h30	
Toulouse, 09h00	
DÉPARTS	Annaba vers
Lyon, 11h00	
Marseille, 08h00	
Paris, 23h00	
DÉPARTS	Sétif vers
Lyon, 09h30, 14h40	
Paris Orly, 07h55, 19h25	
DÉPARTS	Batna vers
Marseille, 10h30	
Paris, 10h15	
DÉPARTS	Béjaïa vers
Marseille, 08h30	
Paris, 09h20	
Lyon, 13h30	
DÉPARTS	Biskra vers
Paris, 10h10	
DÉPARTS	Constantine vers
Marseille, 08h00	
12h30	
Paris, 13h00	
Nice, 07h55	
Mulhouse, 10h15	
Lyon, 07h50	
Tunis, 16h00	
DÉPARTS	Chlef vers
Paris, 10h10	
DÉPARTS	Marseille vers
Annaba, 10h30	
Marseille vers	
Batna, 13h00	
Marseille vers	
Béjaïa, 11h00	
Constantine, 10h30, 15h15	
Marseille vers	
Oran, 11h45, 15h40	
Metz vers	
Alger, 12h25, 15h30	
Nice vers	
Alger, 10h50	
Nice vers	
Constantine, 10h20	
Lille vers	
Alger, 12h30	
Lyon vers	
Alger, 13h00	
Annaba, 13h50	
Béjaïa, 10h40	
Constantine, 16h15	
Oran, 12h05	
Sétif, 12h15	
DÉPARTS	London vers
Alger, 14h05	
DÉPARTS	Casablanca vers
Alger, 11h40	
Casablanca vers	
Oran, 09h10	
DÉPARTS	Oujda vers
Alger, 18h15,	
18h35	
Dubaï vers	
Alger, 03h05	
Djeddah vers	
Alger, 03h40	
Djeddah vers	
Oran, 01h45	
DÉPARTS	Tunis vers
Alger, 10h20, 15h50,	
18h20	
Constantine, 17h35	
Djeddah vers	
Oran, 01h45	
DÉPARTS	Alger vers
Alger, 08h05, 11h55, 19h10	
Paris vers	
Alger, 07h55	
Annaba, 15h55, 16h50	
Paris vers	
Béjaïa, 12h55	

Météo



Dimanche 5 mai 27°C
→ Dans la journée :
 Ciel plutôt dégagé
 min 24°C ressentie 23°C
 max 28°C ressentie 29°C
 Vent modéré d'ouest

→ Dans la nuit :
 Ciel plutôt dégagé
 min 17°C ressentie 25°C
 max 26°C ressentie 27°C
 Vent faible de sud-est

Alger :
Lever du soleil : 05:52
Coucher du soleil : 19:37

Santé

Prendre du collagène pour la peau et les articulations : miracle anti-âge ou effet de mode ?



Très tendance actuellement, la consommation de collagène aiderait à réduire les signes de l'âge, améliorerait l'élasticité de la peau et soulagerait les articulations. Qu'en est-il vraiment ? Décryptage avec le dermatologue et le humatologue.

Plusieurs études suggèrent une efficacité du collagène pour soulager des douleurs liées à l'arthrose. Il pourrait améliorer la qualité de vie, diminuer la douleur et de la raideur articulaire, répond le rhumatologue. Le collagène non dénaturé de type II - souvent dérivé du cartilage de poulet - aurait des propriétés immunomodulatrices c'est-à-dire qu'il va diminuer l'inflammation et pourrait agir sur l'arthrose. Tandis que le collagène hydrolysé boosterait la fabrication du collagène naturel par les cellules du cartilage. Le problème, c'est que ces études portent sur un petit nombre de personnes et qu'elles ne sont pas suffisam-

ment rigoureuses pour que l'on soit sûr que le collagène ait vraiment un intérêt.

Quelle dose est recommandée par jour ?

Selon les études, il semblerait que la dose recommandée soit de 40 mg/jour de collagène non dénaturé de type 2 et de 5 à 10 g/jour de collagène hydroxylé. La cure de collagène doit s'effectuer pendant deux à trois mois. On poursuit si on remarque un effet et on arrête s'il n'y a aucune amélioration, insiste le rhumatologue.

(Suite et fin)

Recette du jour

KOFTA HASSAN PACHA

INGRÉDIENTS

- 300 gr de viande hachée
 - 1 oeuf
 - 1 oignon haché
 - 1 c. à soupe de chapelure
 - sel
 - épice mélange coriandre et ail
 - 2 c. à soupe de persil haché
 - poivre noir
- Couche de pomme de terre:**
 1/2 kg de pomme de terre
 1/4 verre de lait je n'en ai pas trop mis
 sel poivre



3 c. à soupe fromage râpé ou tout autre genre

PRÉPARATION

Mélanger la viande avec l'oignon haché, l'oeuf, la chapelure, le sel, les épices. Prélever des boules, les creuser au milieu pour faire une sorte de cavité. Pour aller vite, vaut mieux, mettre les boules de viande dans le moule allant au four et les façonner dedans en les creusant avec le pouce et l'index. Cuire les pommes de terre à l'eau et les écraser avec une fourchette. Rajouter le reste des ingrédients : lait, sel, poivre noir, fromage. En faire des boulettes et les déposer dans la cavité de la viande. Verser dessus du smen (ghee) et du fromage. Remplir les cavités avec une poche à douille pour un bel effet. Verser une sauce tomate au fond du plat. Cuire 20 minutes dans un four chaud, puis remettre le plat dans la partie supérieure du four pour mieux dorer les boulettes de pommes de terre.

Horaires des prières

Dimanche 26 chaoual 1445 :	5 mai 2024
Dhor	12h45
Asser	16h32
Maghreb	19h41
Icha	21h10
Lundi 27 chaoual 1445 :	6 mai 2024
Fedjr	04h14

numéros utiles

- SANTÉ**
- Samu :**
021.67.16.16/67.00.88
- CHU Mustapha :**
021.23.55.55
- CHU Ben Aknoun :**
021.91.21.63
- CHU Beni Messous :**
021.93.11.90
- CHU Baïnem :**
021.81.61.13
- CHU Kouba :**
021.58.90.14
- Ambulances :**
021.60.66.66
- Dépannage gaz :**
021.68.44.00
- Dépannage électricité :**
021.68.55.00
- Service des eaux :**
021.58.32.32/58.37.37
- SÉCURITÉ**
- Protection civile :**
021.61.00.17
- Sûreté de wilaya :**
021.63.80.62
- Gendarmerie :**
021.62.11.99/62.12.99
- ADRESSES UTILES**
- Aéroport Houari-Boumediene**
021.54.15.15
- Air Algérie (Réservation)**
021.28.11.12
- Air France :**
021.73.27.20/73.16.10
- ENTMV :**
021.42.33.11/12
- SNTF :**
021.76.83.65/73.83.67
- SNTR :**
021.54.60.00/54.05.04
- Hôtel El-Djazair :**
021.23.09.33/37
- Hôtel El-Aurassi :**
021.74.82.52
- Hôtel Hilton :**
021.21.96.96
- Hôtel Sofitel :**
021.68.52.10/17
- Hôtel Sheraton :**
021.37.77.77
- Hôtel Mercure :**
021.24.59.70/85

Ligue 1

Des matches à suspense

→ Il ne faut rien prévoir sur les agendas, rien n'est sûr où tout peut être déprogrammé au gré des décisions de la Ligue de football professionnel.

Les équipes ne sont jamais certaines. Elles se préparent sans être sûr de la rencontre, ni du stade, ni de l'heure. «On est habitué, ce n'est pas nouveau, faut tout simplement s'y faire...C'est dommage, parce que psychologiquement les joueurs mettent toute l'énergie pour affronter l'adversaire, mais, on vous annonce que la rencontre est reportée. On se sait plus, on se sait quoi dire», déclarait un membre du staff dont l'équipe affrontera l'USM Alger le lundi 6 mai à 19h au stade Nelson Mandela. Bon, notre interlocuteur n'est pas très déçu, puisque la JS Kabylie jouera son premier match à Baraki. Les autres rencontres ont été aussi bousculées, en l'occurrence USM Khenchela - CR Belouizdad, qui devait se jouer hier samedi, et qui a été reprogrammée, pour demain dimanche 5 mai à 16h à indiqué ce jeudi la Ligue de football professionnel. Concerné directement par la lutte pour le maintien, l'USMK a pour mission ce dimanche de s'éloigner de la trappe au risque de faire appel à la calculatrice puisque au classement,



■ USMA-JSK, un match qui ne passera pas sous silence.

(Photo > D. R.)

elle occupe la 12e avec 28 pts, et traîne un bilan pas très reluisant (2 nuls, 4 défaites), ce ne sera pas chose facile, mais rien n'est perdu à l'avance tout peut se produire sur et c'est qui fait la force de cette équipe assez surprenante, ce sera donc au champion sortant de s'armer suffisamment pour éviter une défaite qui aura de sérieuses répercussions sur le classement et devra mettre les bouchées doubles pour renouer avec la victoire et entrevoir la fin de l'exercice en cours avec plus de sérénité. Le Chabab, confortablement installé à la 3e place (42 pts) tentera de revenir avec une autre

garantie pour espérer une remontée qui lui permettra de jouer les compétitions africaines. Nous y voilà. Un match qui ne passera pas sous silence. Des pronostiques se disputent entre les optimistes et les pessimistes. La connexion est toujours étonnante. Face à une USMA au moral plus ou moins fragilisée avec cette histoire du RS Berkane. Les Rouge et Noir (6e - 35 pts), restent sur 3 victoires consécutives et qui comptent 4 matchs de retard, une occasion pour se mobiliser afin de ne rien lâcher et s'accrocher à cette excellente dynamique pour se relan-

cer dans la course au podium, mais elle promet qu'elle fera un match qui rassurera ses supporters, la JSK, 7e - 33 pts) va jouer son tout va pour tenter de percer un autre nuage au classement et consolider sa position semble elle aussi décidée à faire la différence et à poursuivre son chemin celui des victoires. Ce qui est certain, cette rencontre vaut son pesant d'or pour différentes raisons, que chaque supporter saura faire sa propre lecture. Ce match USMA-JSK, aura lieu ce lundi 6 mai (19h) au stade Nelson Mandela.

H. Hichem

EN DEUX MOTS

Kheireddine Barbari chef de la délégation sportive algérienne aux JO 2024

Le Secrétaire général du Comité olympique et sportif algérien (COA), Kheireddine Barbari, a été désigné chef de la délégation sportive algérienne pour les Jeux olympiques Paris 2024, prévus du 26 juillet au 11 août en France, a indiqué vendredi l'instance sur ses réseaux sociaux. «Le Comité exécutif du Comité olympique et sportif algérien (COA), réuni jeudi sous la présidence de M. Abderrahmane Hammad a désigné Kheireddine Barbari, pour conduire la délégation algérienne aux Jeux olympiques de Paris», a souligné le communiqué de l'instance olympique. Par ailleurs, le COA tiendra, samedi (10h00) à Alger, son Assemblée générale ordinaire qui sera consacrée à l'adoption des différents rapports de l'exercice 2023, à savoir les bilans moral et financier, ainsi que le rapport du Commissaire aux comptes. Les membres statutaires auront également à étudier pour approbation du plan d'action 2024 et le Budget prévisionnel pour la même année, ainsi que d'autres points inscrits à l'ordre du jour de l'AG, pour terminer avec les amendements des statuts et règlement intérieur du COA.

Confrontations MCA-CSC

Levée d'interdiction de déplacement des supporters

→ La décision prise par la Ligue de football professionnel (LFP) en octobre 2018, d'interdire le déplacement des supporters du MC Alger et du CS Constantine dans les confrontations opposant les deux équipes, a été levée ce jeudi en marge de la réunion tenue entre le président de la

Fédération algérienne de football (FAF) Walid Sadi et les présidents des clubs de l'élite.

«Lors de cette réunion, il a été convenu de la levée d'interdiction du déplacement des supporters constantsinois et algérois pour les matches entre les deux clubs. Le président de

la FAF a profité de la présence du président du Conseil d'administration du CSC Abdelghani Gourari et celui du MCA Mohamed Hakim Hadj Redjem, pour ouvrir ce dossier et opter pour la réconciliation entre les familles des deux clubs», a indiqué le CSC dans un communiqué. Et d'enchaîner : «Désormais, les supporters des deux équipes pourront effectuer le déplacement dans un cadre de fair-play et assister à tous les matches, que ce soit ceux organisés à Constantine ou ceux programmés à Alger à partir de la sai-

son prochaine». La demi-finale de la Coupe d'Algérie 2023-2024 ayant opposée le MCA et le CSC (2-1, a.p.), s'est jouée le 23 mars dernier au stade Miloud-Hadefi d'Oran à huis clos. L'interdiction du déplacement des supporters du MCA et du CSC avait été prise le 13 octobre 2018 par la LFP, suite aux incidents enregistrés lors de la demi-finale de la Coupe d'Algérie 2017-2018 entre le MC Alger et JS Kabylie (0-0, la JSK aux t.a.b : 5-4), disputée au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine.

Mondial-2026

Algérie-Guinée fixé au jeudi 6 juin au stade Nelson-Mandela de Baraki

→ Le match entre l'équipe nationale de football et son homologue guinéenne, comptant pour la 3e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du monde 2026, se jouera le jeudi 6 juin prochain au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué. La sélection nationale se déplacera ensuite pour affronter l'Ouganda à l'occasion de la 4e journée des qualifications. Le lieu et le stade de cette rencontre seront désignés ultérieurement. La Fédération ougandaise (FUFA) aspire à jouer à domicile au stade national de Mandela à Kampala, qui n'a toujours pas reçu l'homologation de la Confédération africaine. Ce sera les deux premiers matches officiels pour le nouveau sélectionneur national le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses

débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (2-0). Les "Verts" occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

Seul le premier à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des neuf groupes passeront par les barrages.

GC Mascara

L'entraîneur demande la résiliation de son contrat

→ L'entraîneur, Mohamed Benchouia, a demandé à résilier son contrat avec le GC Mascara où il n'a pas dirigé les dernières séances d'entraînement de cette équipe, en prévision de son prochain match, dans le cadre du championnat de Ligue 2 de football (Gr. Centre-ouest), a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de ce club. La même source a fait savoir que ce technicien, qui s'était absenté en début de semaine pour poursuivre son stage à Alger pour l'obtention de la licence CAF «Pro» n'a pas réintégré son équipe à l'issue du stage, réclamant la rupture de son contrat. Indiquant avoir tout mis à sa dispo-

sition depuis son arrivée au club, en début du championnat de cette saison, la direction du GCM a rappelé avoir réitéré sa confiance en lui «malgré les résultats irréguliers du club, privilégiant la stabilité», selon le président du «Ghali», Rachid Aït Idir. Benchouia, qui avait succédé à Mohamed Issad, avait bien démarré sa mission en relançant les siens dans la course à l'accession en Ligue 1, avant de laisser filer de précieux points, notamment en déplacement, valant à son équipe, qui n'a plus évolué parmi l'élite depuis la saison 2004-2005, de s'éloigner de ladite course.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er} Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.81

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République. Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publiscite@yahoo.fr

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

GC Mascara

L'entraîneur demande la résiliation de son contrat

le match à suivre football

Mondial-2026

Algérie-Guinée fixé au jeudi 6 juin au stade Nelson-Mandela

Confrontations MCA-CSC

Levée d'interdiction de déplacement des supporters

Affaire USMA - RSB

Ça se froisse de partout !

L'actualité sportive reste dominée, malheureusement, par le litige qui oppose l'USM Alger au RS Berkane. Ça se froisse de partout.

Les informations qui flottent ne résistent plus à la force des rumeurs, vite remplacées par celles qui proviennent du Tribunal arbitral sportif. Or même celles-ci sont démolies par les Marocains qui réfutent ce qui est logique. Il campe sur leurs positions et s'accroche à la Confédération africaine de football laquelle aussi n'a nullement intérêt à perdre sa crédibilité face au TAS, qui est exigeant et prêt après examen et analyse du dossier à tout renverser conformément aux textes en vigueur.

Le feu n'est donc pas loin du territoire du Makhzen, le scandale brille au loin contrairement à l'Algérie qui est loin de toutes ces supputations et rumeurs. Le football ne détruit pas son image.

Ils chantent et annoncent que leur équipe jouera la finale, mais de quelle finale s'agit-il, puisque la CAF n'a toujours rien communiqué pour officialiser la rencontre, encore moins le TAS faire annuler la décision de la commission inter-clubs de la Confédération africaine de football d'autoriser le club de Berkane de porter des maillots floqués d'un message politique. Comment, et de quelle manière, feront-ils trafiquer les textes, puisque champions dans ce domaine. Les statuts, règlements, directives et autres chapitres des textes qui interdisent tout produit avec un message politique. Clair et précis. «La CAF, sollicitée par Berkane, club marocain, a marqué son accord à la demande de Berkane de porter un maillot avec un message politique». Loin de rester les bras croisés ou être le simple spectateur de ce qui se passe sur terrain qui serait conquis par le Makhzen. Ce n'est un secret pour personne, jeudi dernier, la Fédéra-



L'USMA lors du match aller.

(Photo > D. R.)

tion algérienne de football a déposé une requête auprès du TAS pour invalider l'accord donné à Berkane de jouer contre l'USM Alger avec un maillot comportant un message politique.

Aussitôt, et au grand regret de Lakjaa, la requête de la FAF n'a pas été rejetée par le TAS, au contraire. Puisqu'en bon élève et respectueux des textes, la FAF a démontré son assiduité en remplissant toutes les conditions requises. Au regard du galop de la situation, l'Algérie via ses avocats ont vite pris attache avec le TAS pour que cette affaire puisse trouver son issue le plus rapidement possible.

Mardi, le TAS a informé la FAF qu'il n'ac-

cède pas à la demande de la FAF conformément à son règlement article 48 alinéa 7 des compétitions interclubs qui précise que «l'appel ou le recours au TAS n'est pas suspensif». Les avocats le savent. Ils n'ont pas demandé un effet suspensif. Beaucoup se sont empressés de clamer que le TAS a débouté la FAF. «Faux donc comprendre juste titre d'ailleurs que c'est faux. La preuve, dans les heures qui ont précédé la publication du communiqué du TAS, ce dernier a fait savoir à la Fédération marocaine qu'elle a jusqu'au 3 mai prochain pour répondre aux questions soulevées par la FAF».

En effet, le TAS n'a pas perdu beaucoup de

temps pour signifier aux Marocains que le 17 mai prochain est la date limite L pour répondre, via un mémoire, à toutes les questions soulevées par la partie algérienne.

Dire que le TAS a débouté la FAF et l'USM Alger, n'est autre que le dernier sursaut de Lakjaa qui voit ses actions malgré le parainage de la CAF écrasées dans un premier temps par le TAS.

H. Hichem

Canal + : Chelsea - West Ham à 20h

Bein Sports 1 : AS Roma - Juventus Turin à 20h

La Der

Laâgab baptise deux salles de conférences des stades «Nelson Mandela» et «5-Juillet» de noms de deux défunts journalistes

Le ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, a baptisé, vendredi, deux salles de conférences au niveau des stades «Nelson Mandela» (Baraki) et du «5-Juillet» au complexe olympique Mohamed Boudiaf (Alger), des noms des défunts journalistes sportifs Mohamed Sellah (Chaîne 1 de la Radio algérienne) et Abdelkader Hamani (Télévision algérienne), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse, qui coïncide avec le 3 mai de chaque année. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, du Conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Saïd, du wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, du wali délégué de la circonscription administrative de Baraki, Abdelwahab Retima,

et du président de l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens, Youcef Tazir, en sus de journalistes et des familles des deux journalistes décédés.

«L'appellation des deux salles de conférence du stade «Nelson Mandela» de Baraki et du stade olympique du «5-Juillet» du nom de deux sommités médiatiques dans le domaine sportif, Mohamed Sellah et Abdelkader Hamani, s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Cette opération se poursuivra progressivement dans plusieurs wilayas», a déclaré le ministre de la Communication.

Concernant cet événement qui commémore les nobles actions des hommes de presse, le rédacteur en chef de la rubrique sportive au journal Ech-Chaab, Hamed Hamour, a

déclaré à l'APS, à propos de la qualité du travail journalistique sportif du défunt Mohamed Sellah que ce dernier comptait parmi «les grands journalistes sportifs algériens, avec une carrière remarquable dans les médias sportifs. J'ai travaillé avec lui et je l'ai côtoyé lors de couvertures de matchs comme la finale de la Coupe d'Afrique des clubs en 1990 entre la JS Kabylie et Nkana Football Club (Zambie), où la JS Kabylie a remporté ce sacre. C'était une riche expérience».

De son côté, la petite-fille du défunt Sellah, Rayane Sellah, a déclaré : «Je tiens à remercier l'Etat algérien pour cet hommage. Mon grand-père était une fierté pour la presse sportive algérienne», ajoutant «Cela fait 5 ans depuis son décès, alors que son nom est toujours présent parmi nous, il aimait son pays d'un amour indescriptible».